



NEUVECELLE

BULLETIN N°37

Bulletin Municipal n°37

■ Sommaire

| | |
|--------------|---|
| Page 3 | Le mot du Maire |
| Page 4 & 5 | Comptes administratifs - budgets |
| Page 6 & 7 | Concours des maisons fleuries |
| Page 8 & 9 | Permis de construire |
| Page 10 & 11 | Etat civil 1913 |
| Page 12 & 13 | Etat civil 2013 |
| Page 14 à 17 | Comptes-rendus du Conseil Municipal |
| Page 18 à 27 | Dossier La population à Neuvecelle : <ul style="list-style-type: none">• Centenaire de la guerre 14-18• Qui habite Neuvecelle• Visions des nouveaux arrivants et des Neuvecellois de souche |
| Page 28 à 48 | Vie associative |
| Page 49 | Vie scolaire |
| Pages 50 | Actualités |
| Page 51 | Elèves de CM2 - Qui reconnaissez-vous ? |

■ Bulletin Municipal N° 37

Directeur de la publication : Louis DURET

Equipe de rédaction : Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Quentin DÉAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Jean-Marie LE ROY, Catherine SANNICOLA, Marina STIZZI, Anne-Cécile VIOLLAND.

■ Mairie de Neuvecelle

42, avenue de Verlagny
74500 NEUVECELLE
TÉL. : 04 50 75 03 45
FAX : 04 50 74 66 65

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

EMAIL : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

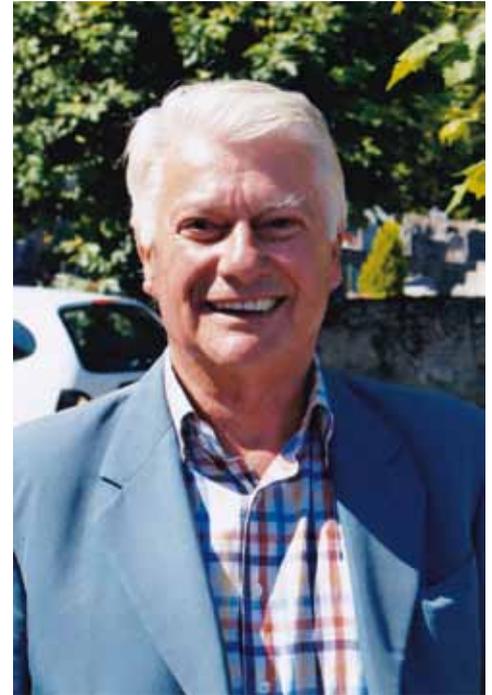
Création, mise en page et impression : SOVACOM

Crédit photo de couverture : photo aérienne Rhône-Alpes

Imprimé en 1900 exemplaires.

Le mot du Maire

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014



C'est avec une réelle émotion que je rédige l'édito du bulletin de 2014. N'étant pas candidat à ma succession, c'est la dernière fois que je vous adresse les vœux du Conseil Municipal et les miens. La première fois remonte à décembre 1983. Le Conseil avait été élu quelques mois plus tôt, en mars. Nous nous étions mis au travail avec enthousiasme. Je vous disais ce que nous voulions faire : une commune dynamique, éloignée de tout esprit de sectarisme, réellement solidaire, attentive aux problèmes quotidiens de chacun et capable de faire face à l'avenir. L'objectif était ambitieux. Trente ans plus tard, la motivation est toujours aussi forte et l'idéal aussi présent.

Cependant, il est l'heure pour moi de passer le flambeau. S'en aller à temps est l'exercice d'un art difficile. Il reste toujours des projets à finir. La tentation est grande d'en engager de nouveaux. La mission confiée au maire est tellement prenante et captivante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Je dois dire que l'horloge s'est faite discrète depuis longtemps, mais il est temps de me rappeler sa présence et de ne pas la défier.

Jamais la fonction ne m'a pesé. J'avais l'impression que ma vie était là, à la mairie. Certains enfants

font le rêve de conduire un train ou d'être pompier. Le mien était d'être maire de Neuvecelle. Mon père était secrétaire de mairie. Il a fait découvrir à ses enfants la nécessaire relation avec les autres. J'en ai retenu le goût de la chose publique. En 1977, Joseph DEGRANGE m'a pris sur sa liste et proposé comme adjoint. Puis en 1983, il m'a largement aidé à devenir maire. En restant à ses côtés, il m'a transmis ses valeurs et fait découvrir la fonction. Je lui en garde une infinie gratitude.

L'expérience que j'ai vécue a été des plus exaltantes. Construire, administrer, gérer c'était ma profession. Le fait de mettre ce savoir-faire au service de ma commune a donné toute sa dimension à mon rôle de maire. J'ai le sentiment d'avoir rendu à mes concitoyens ce qu'ils m'avaient donné pour aller plus haut, plus loin que la ferme de Chez REBET où je suis né. Je n'ai certainement pas été parfait mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus que du personnel communal. Je leur en suis d'une grande reconnaissance. Je souhaite à mon successeur de s'épanouir dans ses fonctions autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir. J'ignore

quelle sera l'issue des élections de Mars 2014. Je souhaite qu'elles se déroulent dans un climat de tolérance et dans la dignité. Je vous fais confiance pour faire le choix qui sera le meilleur pour vous. Le nouvel élu sera accompagné de tous mes vœux de réussite. La mission dont il sera investi est à la fois une grande responsabilité et un vrai gage de confiance.

Je tiens à vous renouveler mes remerciements pour votre fidélité qui aura permis de transformer la commune pendant les 37 ans que j'aurai passés à votre service. Neuvecelle avait une âme, nous espérions lui donner un cœur. Vous m'avez permis de réaliser cette ambition.

A tous et à toutes, Bonne Année, Bonne Santé pour 2014.

Louis Duret, Maire

Compte Administratif 2013

Du budget principal

• SECTION DE FONCTIONNEMENT.....

Dépenses

| | |
|---|--------------|
| Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) | 500 467,19 |
| Charges de personnel et assimilées | 608 067,39 |
| Autres charges de gestion courante | 254 417,28 |
| (contributions aux structures intercommunales et subventions) | |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 235 416,09 |
| Atténuations de produits | 107 704,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Total..... | 1 720 004,95 |

Recettes

| | |
|---|--------------|
| Produits des services (redevances, concessions et prestations) | 142 943,07 |
| Impôts et taxes | 1 689 702,66 |
| Dotations et participations | 731 492,78 |
| Autres produits de gestion courante (locations et participations) | 12 983,58 |
| Produits financiers (participations) | 6 960,00 |
| Produits exceptionnels | 6 139,47 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Total..... | 2 604 154,56 |

• SECTION D'INVESTISSEMENT.....

Dépenses

| | |
|--|--------------|
| Remboursements d'emprunts (capital) | 374 718,40 |
| Immobilisations incorporelles (frais d'études) | 4 186,00 |
| Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)..... | 119 316,14 |
| Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)..... | 2 188 682,19 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Opérations patrimoniales | 431 604,89 |
| Subventions d'investissement..... | 4 421,00 |
| Subventions d'équipement versées | 21 918,36 |
| Total..... | 3 158 779,98 |

Recettes

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers, réserves | 956 159,90 |
| (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) | |
| Subventions d'investissement | 702 139,50 |
| Emprunts et dettes assimilées | 400 000,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Opérations patrimoniales | 431 604,89 |
| Immobilisations en cours | 26 232,81 |
| Total..... | 2 530 070,10 |

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Excédent de fonctionnement | 884 149,61 |
| Déficit d'investissement | 628 709,88 |
| Excédent antérieur | 270 257,11 |
| Excédent global de clôture | 525 696,84 |
| Restes à réaliser de l'exercice..... | |
| Dépenses | 658 150,00 |
| Recettes..... | 444 535,00 |

Du budget annexe de l'eau

• SECTION D'EXPLOITATION.....

Dépenses

| | |
|---|------------|
| Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances | 437 096,74 |
| Charges de personnel | 108 777,75 |
| Charges financières (intérêts des emprunts)..... | 9 730,47 |
| Atténuation de produits | 68 185,26 |
| Autres charges de gestion courante | 3 033,51 |
| Charges exceptionnelles..... | 209,34 |
| Opérations d'ordre entre sections | 102 024,50 |
| Total..... | 729 057,57 |

Recettes

| | |
|--|------------|
| Produits de gestion courante (ventes d'eau)..... | 700 147,06 |
| Produits exceptionnels | 2 351,91 |
| Opérations d'ordre entre sections | 11 045,19 |
| Total..... | 713 544,16 |

• SECTION D'INVESTISSEMENT.....

Dépenses

| | |
|---|-----------|
| Emprunts et dettes assimilées | 14 129,90 |
| (remboursement du capital des emprunts) | |
| Immobilisations corporelles | 4 637,01 |
| Immobilisations en cours | 20 575,09 |
| Opérations d'ordre entre sections | 11 045,19 |
| Opérations patrimoniales | 27 750,60 |
| Total..... | 78 137,79 |

Recettes

| | |
|--|------------|
| Dotations fonds divers réserves | 16 699,77 |
| Opérations patrimoniales | 27 750,60 |
| Opérations pour le compte de tiers | 4 421,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 102 024,50 |
| Total..... | 150 895,87 |

| | |
|----------------------------------|------------|
| Déficit d'exploitation..... | -15 513,41 |
| Déficit d'investissement | 72 758,08 |
| Excédent antérieur | 116 391,26 |
| Excédent global de clôture | 173 635,93 |

| | |
|---------------------------|------|
| Restes à réaliser : | |
| Dépenses | 0,00 |
| Recettes..... | 0,00 |

Budgets 2013

Du budget principal

(primitifs et décisions modificatives)

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

| | |
|---|--------------|
| Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) | 592 604,00 |
| Charges de personnel | 666 590,00 |
| Autres charges de gestion courante | 269 753,00 |
| (contributions aux structures intercommunales et subventions) | |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 249 012,00 |
| Charges exceptionnelles | 1 000,00 |
| Virement à la section d'investissement | 839 481,00 |
| Atténuations de produits | 107 704,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 30 102,00 |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 |
| Total | 2 766 246,00 |

Recettes

| | |
|---|--------------|
| Produits des services | 96 400,16 |
| (redevances, concessions, prestations, remboursements) | |
| Impôts et taxes | 1 732 208,00 |
| Dotations et participations | 585 293,00 |
| Autres produits de gestion courante (locations et participations) | 13 500,00 |
| Produits financiers (participations) | 7 830,00 |
| Produits exceptionnels | 5 000,00 |
| Excédent de fonctionnement reporté | 312 081,84 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Total | 2 766 246,00 |

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

| | |
|---|--------------|
| Remboursements d'emprunts (capital) | 344 630,00 |
| Immobilisations incorporelles (frais d'études) | 78 500,00 |
| Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel) | 292 079,22 |
| Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions) | 1 666 193,00 |
| Solde d'exécution d'investissement reporté | 805 136,78 |
| Opérations d'ordre entre sections | 13 933,00 |
| Dépenses imprévues | 67 670,00 |
| Subventions d'équipement versées | 73 560,00 |
| Total | 3 341 702,00 |

Recettes

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers, réserves | 1 457 001,78 |
| (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) | |
| Subventions d'investissement | 407 859,22 |
| Emprunts et dettes assimilées | 475 535,00 |
| Immobilisations en cours | 131 223,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 839 481,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 30 102,00 |
| Produits de cessions | 500,00 |
| Total | 3 341 702,00 |

Du budget annexe de l'eau

• SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses

| | |
|---|------------|
| Charges à caractère général | 483 645,00 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 59 000,00 |
| Autres charges de gestion courante | 4 000,00 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 6 354,00 |
| Charges exceptionnelles | 1 500,00 |
| Atténuations de produits | 71 084,00 |
| Virement à la section d'investissement | 0,00 |
| opérations d'ordre entre sections | 74 275,00 |
| Total | 699 858,00 |

Recettes

| | |
|---|------------|
| Excédent antérieur reporté | 86 875,62 |
| Produits de gestion courante (ventes d'eau) | 382 062,38 |
| Opérations d'ordre entre sections | 151 589,00 |
| Produits exceptionnels | 79 331,00 |
| Total | 699 858,00 |

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

| | |
|---|------------|
| Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts) | 12 850,00 |
| Immobilisations corporelles | 41 032,00 |
| Immobilisation incorporelles | 84 000,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 151 589,00 |
| Total | 289 471,00 |

Recettes

| | |
|--|------------|
| Dotations fonds divers réserves | 3 903,69 |
| Virement de la section de fonctionnement | 0,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 74 275,00 |
| Excédent antérieur reporté | 86 760,31 |
| Subventions d'investissement | 49 000,00 |
| Emprunts et dettes assimilées | 75 532,00 |
| Total | 289 471,00 |

Maisons Fleuries 2013

La visite de la Commune par le jury et les membres accompagnateurs a eu lieu le samedi 20 juillet 2013.

Etaient membres du jury : Mmes Elisabeth CETTOUR, Yvette BLANC, Anne-Cécile VIOLLAND, Anne BAISAMY, Christiane SANCHEZ, M. Pascal CAMBIANICA.

Membre accompagnateur : Monsieur Daniel BLANC, agent de maîtrise au sein des services techniques communaux.

1ère catégorie : maisons avec jardins visible de la rue

Comme l'année dernière, les efforts de fleurissement ne font pas l'objet d'un classement, ils ont été remarqués par le jury.

ANDRÉ Gérard – 191, le Pré des Portes
AUGERT Jean-Noël – 340, avenue de Valère
BASTARD Pascal – 1592, avenue du Léman
BEAUFORT Bruno – 171, rue de la Châtaigneraie
BLANC Christine – Chalet du Gavot n°5
BLANC Marie – 229, avenue de Milly
BOCHATON François – 32, avenue du Flon
BOCHATON Henri – 394, avenue de Maraîche
BOCQUERAZ Jean-François – impasse du tir aux Pigeons
BONDAZ Louise – 229 c, avenue du Club Hippique
BONNET Claude – 196 b, rue des Fleurs
BONNEVIE Michel – 26, rue des Pêcheurs
BORNE Didier – 212, avenue du Flon
BORZACHIELLO Françoise – 20, rue du Pré Serve
BOURDIAUX Arlette – 598 c, impasse du Flon
BRANDON Odette – 489, rue du Parc de l'Abbaye
BROUSSENG Jeannine – 18, rue du Parc de l'Abbaye
BUBEL Théobald – Avenue de Valère
BÜHLER Fabien – Champ Bontemps
BUTTAY Hélène – 525, avenue de Lécherot
CARY Gérard – 296 D, impasse des Abbés
CHAPUIS Etienne – 184, parc des Vernes
CHESSEL Marcel – 83, chemin de chez Seuvay
CHESSEL Sébastien – 322, avenue de Maxilly
CURDY Jocelyne – 221, avenue de Maraîche
DAMIDOT Noël – 641, avenue d'Evian
DAVY Jean-Claude – 270, avenue du Flon
DE PICCOLI Patricia – 680 b, route de Grande-Rive
DUCH Eric – 869, route de Grande Rive
DUCOMMUN Aerni Nadège – impasse des Moines
DUMUSC Gilbert – 391, rue du Parc de l'Abbaye
DURET Jean-Pierre – 146 b, Chemin des Confertes
ESSEVAZ-ROULET Guy – 801, avenue de Milly
FAGOT Gérard – 190, avenue du Flon
FELICI Yves – 277, chemin des Confertes
FOREL Serge – 893, avenue de Maraîche
FOSSÉ Jean – 160 a, le Pré des Portes
FRANCOIS Philippe – 130 d, rue du Pré des Portes
GALLOIS Philippe – 319, route de Grande-Rive
GASPARINI Philippe – 362 c, avenue de Maraîche
GAUTHIER Henri – 32, chemin des Chênes
GILLES Pascal – chemin des Confertes
GREPILLAT Bernard – 169, avenue de Milly
GUDEFIN Dominique – 478, avenue du Flon
HAMEL Raymond – 130 a, le Pré des Portes
IYAD Duwaji – 94, impasse des Chênes
JACQUIER (Ferme) – avenue de Maxilly
JACQUIER Pierre – 699, impasse du Grand Champ
JUSTIN Véronique – Le Gallia
KLINKENBIL Wouter – 320, avenue de Champ Bontemps
LACROIX Gilbert – 1503, avenue d'Abondance
LAIDIN Alain – 301, route de Grande Rive
LAMY Brigitte – 6, impasse des Moines
LAZARETH Michel – 282, avenue de Lécherot
LECUYER Madeleine – 160 b, rue de la Chataigneraie
LETRILLARD Henriette – 536 d, parc de Maraîche
LEONARDUZZI Richard – 36, chemin des Houches
LEVRAY Henri – 114, route de Grande-Rive
LYANNAZ Joseph – 130, impasse du Stade
LOPEZ Angelo – 61, rue du Pêcheurs
LUGRIN Martial – 598 j, impasse du Flon
MAGNIN Guy – 442, avenue Seuvay
MATHIEU Michel – Le Gallia
MENAND Michel – 160, avenue de Champ Bontemps
MICHEL Gérard – 220, avenue de Champ Bontemps
MILANI Paulette – 277, avenue de Milly
MINAM-BORIER Bernard – 8, rue du Parc d'Ausnière
MONNIER Gérard – 322 b, chemin de l'Epieux
MONNIN Didier – 69, chemin des Peupliers
MORAND Gérard – avenue Rouffin
MORAND Michelle – Les Vernes
MORAND Ludovic – 136, avenue de Lécherot
MOREL Corrine – 305, avenue du Club Hippique
MOREL CHEVILLET Alain – 70, chemin des Houches
MOROSATO Aurel – 114, avenue de Montigny
NURCHI Francesco – 296, avenue des Abbés
PAGNIER Pierre – 228, rue du Parc de l'Abbaye
PANNEQUIN Paul – 137, chemin des Confertes
PERTUISET Marcel – 68, avenue du Flon
PETIT Daniel – 163 a, impasse du Club Hippique

Maisons Fleuries 2013



1ère catégorie : maisons avec jardins visible de la rue (suite)

PEILLEX François – 255, rue des Fleurs
PICCOT Yves – 174 a avenue de Verlagny
PISSARD Marie – 1654, avenue de Milly
QUADRI Gérald – 151, rue du Pré des Portes
REFFAY Simone – 178, avenue du Flon
RISACHER Jacques – 250 h, impasse des Oiseaux
ROUMANES Marie-Françoise – 24, rue des Pêcheurs
RUZZICONI Frédérique – Le Clos des Roses
SANSOVINI Jean-Marc – 250 f, impasse des Oiseaux
SIMON Annie – 205, avenue de Verlagny
SUSINI Secundo – 96, impasse du Stade

TARRANO Annie – 38, avenue Seuvay
TINANT Joëlle – 514, chemin des Houches
THEVENOT Sylvie – 350, chemin de chez Gruz
TRINCAT François – 245, rue du Pré des Portes
VACHAT Jean-François – 361, avenue de Maraîche
VALAT Jean-Michel – 440, avenue de Champ Bontemps
VALETTE Jean – 250 g, impasse des Oiseaux
VALLOS Magdalena – Chemin des Confertes
VIGLIANO Jean-Claude – 132, impasse du Stade
ZOCOLA Christine – 80, impasse du tir aux Pigeons

Mention spéciale :

BAISAMY Anne – 79, chemin du Châtelard
BEGNI Sandrine – 100, rue du Pré Serve

3ème catégorie : Balcons ou terrasses

BURQUIER Nicolas – le Clos Chenevière
DERIVAZ Luc – le Clos Chenevière
DIDES Gabrielle – le Clos Chenevière
GALLION Jocelyne – le Clos Chenevière
LEONARDUZZI Alexandre – le Clos Chenevière
RUFFET Nadine – le Clos Chenevière
TARRANO Marcel – Résidence le Milly
VUADENS Luc – le Clos Chenevière
MATHIEU Michel – Le Gallia
DAMIDO Noël « Le Manoir » - 641, avenue d'Évian

6ème catégorie : commerces et restaurants

HOSTELLERIE DU LAC – 158, rue du Lac
LE BOIS RAMÉ – 715, avenue de Lécherot
LE PANORAMA – 250, rue du Lac
LE NOUVEAU MONDE – Place de Milly
Le TIBÉTAN CAFÉ – 120, rue du Lac

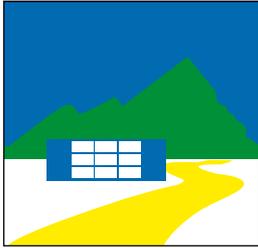
7ème catégorie : hôtels

L'ERMITAGE – avenue du Léman
LA VERNIAZ – avenue du Léman




Hôtel et chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets

NEUVECELLE-EGLISE
Tél. 04 50 75 04 90
 (ouvert de début Février à fin Novembre)



UGUET

-  Aménagement et paysage
-  Routes et déplacements
-  Ingénierie des infrastructures
-  Eau et environnement
-  Service aux collectivités locales

57, route des Martinels - ZAE Findrol
 74250 FILLINGES
 Tél. 04 50 36 26 51 - Fax. 04 50 36 24 98
 contact@uguet.fr

Dès le 1er Février 2014

Votre ramoneur, Maurice Viollaz, prendra sa retraite.
 Son successeur, Yann Colloud, assurera la continuité de ce service dans le respect de la tradition et du travail bien fait.

SARL COLLOUD YANN
RAMONAGE



181, Route de Lesvaux – 74500 Féternes
 Tél : 0450.73.21.33
 Portable : 06.86.45.50.72
 E-mail : info.colloudramonage@orange.fr

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE DE LA DISTRIBUTION DE PIÈCES AUTOMOBILES

22, Avenue des Vallées - THONON
 (Sortie n°1 du contournement)
04 50 26 12 44



charvet lamurebianco

www.charvetlamurebianco.fr



Fournisseur multi-énergies



Thonon les Bains : 04 50 71 26 43

PERMIS DE CONSTRUIRE

Du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013

Nom des constructeurs

BOUHADRA Moussa
 DUSSERT Pierre & BOZICIC Drazana
 DIONISI David
 CHARLEUX Christian
 BARNABE Paul
 JACQUIER Guy
 NICOLAS Alain
 SOULIE Serge
 GRAF Frédéric & SIERRA Lydia
 MANON Gilles
 CHAPUIS Patrick
 DUBOIS Fabrice & LOUKIL Nathalie
 ANTOINE-PAIONNI Christiane
 CHRISTIE Esther
 SADANI Kamel
 DEBARGE Olivier
 PATRICK GAILLARD & ASSOCIES
 BIEZ Stephan
 VRIGNON Fabien
 PITTET Serge
 AL JUMAIHAH Abdullah
 AL ROMAIZAN Mohamed
 AL JUMAIHAH Abdullah
 KAROGLANIAN Agop

 PROMOTIONS IMMOBILIERES DU CHABLAIS

 LACHAT Hervé & CHAPUIS Florian
 COSTAZ Cyril

 SA VULAC
 LUCAS Anthony
 DUBOIS Fabrice & LOUKIL Nathalie
 SYANE
 EL ALEM Mustapha & CHATELAIN Véronique
 ROCHE Stéphane
 VIOLLAND Arnaud
 BOECHE Marc
 RAULIN Thibaud & JACQUIER Ingrid
 MAMESSIER Yann

 TAHA Farbod

Genre de construction

Maison individuelle – résidence principale
 Extension maison existante
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Extension maison existante – création piscine
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 démolition de 2 bâtiments – création de 20 logements collectifs
 2^{ème} maison individuelle
 Maison individuelle – résidence principale
 Extension + fermeture en bardage d'un abri voitures
 2^{ème} maison individuelle
 Démolition + reconstruction de garages à l'identique
 Extension + modifications extérieures 1^{ère} maison
 Modification extension terrasse + remise à neuf
 garde-corps, portail & clôture
 Modifications d'ouvertures, du volume et surface de l'attique
 et du plan masse
 Diminution du projet de construction de la maison
 suppression de la terrasse, élargissement de la maison
 et modification d'ouvertures
 2 bâtiments de 2 logements chacun
 Suppression d'un étage
 Extension + modifications de façades
 Local fibre optique
 Maison individuelle – résidence principale
 Modifications de façades + implantation de la maison
 Extension habitation + création couvert voitures
 1 bâtiment de 2 logements
 Maison individuelle – résidence principale
 Déplacement implantation de la maison + modification
 aspect extérieur
 Déplacement implantations maison + piscine et modification
 aspect extérieur

Lieu de construction

Avenue Joseph Degrange
 Avenue du Club Hippique
 Avenue du Club Hippique
 Rue des Pommiers
 Impasse du Stade
 Avenue Joseph Degrange
 Avenue Joseph Degrange
 Avenue de Maxilly
 Avenue de Milly
 Chemin du Châtelard
 Avenue Joseph Degrange
 Avenue de Maxilly
 Avenue de Verlagny
 Avenue de Valère
 Rue des Pommiers
 Avenue Joseph Degrange
 Avenue de Milly
 Rue des Fleurs
 Avenue Joseph Degrange
 Impasse des Moines
 Route de Grande-Rive
 Route Nationale
 Route de Grande-Rive
 Avenue du Flon

 Avenue du Léman

 Avenue Joseph Degrange
 Chemin des Houches

 Chemin de Chez Duret
 Avenue de Maxilly
 Avenue de Maxilly
 Avenue de Maxilly
 Avenue de Verlagny
 Avenue de Milly
 Avenue du Léman
 Avenue de Forchex
 Avenue Joseph Degrange
 Avenue Joseph Degrange

 Avenue du Tir aux Pigeons

CHABLAIS BÉTON



BETON FRAIS ET POMPAGE DU BETON

CENTRALE DE THONON

Z.I. VONGY 74200 THONON

Tél. 04 50 71 23 42 - Fax 04 50 71 97 88

CENTRALE DE JUSSY

Cinq Chemins 74200 MARGENCEL

Tél. 04 50 72 36 36 - Fax 04 50 72 99 17



SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse
74500 AMPHION - PUBLIER

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS
DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRES

Bureau-dépôt AMPHION

Dépôt de VONGY

Dépôt de MEILLERIE

Dépôt de JUSSY

Tél. 04 50 70 00 05

Tél. 04 50 71 28 72

Tél. 04 50 76 04 10

Tél. 04 50 72 36 36



G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin,

19 Avenue Jules Ferry
74200 THONON

Tél. 04 50 71 14 65

Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin

ZAC du Larry
74200 MARIN

Tél. 04 50 71 36 92

Fax. 04 50 70 27 21

www.dubouloz.net

VENTIMECA

GENIE CLIMATIQUE

Chauffage
Ventilation
Climatisation

04 50 72 35 94

www.ventimeca.com



Intermarché

04 50 76 15 15

zac des Crêts - 74500 LUGRIN

Ouverture tous les jours Non-stop
de 8h45 à 19h15

Dimanche de 8h45 à 11h45



www.intermarche.com

Etat civil 1913

Naissances

- BLANC Marie-Thérèse, 1 janvier
- BOCHATON Louis Désiré, 7 janvier
- DEGRANGE Louise-Marie, 11 février
- AVENENGO Ernest- Henri, 14 février
- MOILLE Georges Marcel, 22 février
- ROSSI Magdeleine Eugénie, 1 avril
- SERVOZ Francis Joseph, 2 avril
- BAUD Alphonsine Fernande, 30 avril
- CHAPUIS Jean Bruno, 17 juin
- MONGILARDI Pierrette Marie, 24 juillet
- GREPILLAT Florence Justine, 31 août
- MUSY Georges Auguste, 6 septembre
- BONNEVIE Yvonne Georgette Marie, 18 septembre
- BONNEVIE Eugénie Thérèse, 24 septembre
- BARBES Robert Louis, 20 novembre
- RONCO Antonin Joseph, 8 décembre

Mariages

- BOUJON Etienne 32 ans, cultivateur & VESIN Jeanne Clémentine 30 ans, bonne d'enfant, le 31 janvier
- BURQUIER Claude François 32 ans, cultivateur & ALLEMEND Pauline Eugénie 28 ans, le 12 avril
- COLLIARD Henri Alexandre 25 ans, boulanger & MARCHAND Marie-Louise 25 ans, couturière, le 3 mai
- MONGILARDI Effisio 23 ans, maçon & DUCRET Jeanne Marie Louise 18 ans, cuisinière, le 12 juin
- TOUZART Paul Joseph Raimond 39 ans, adjudant au 16e Régiment d'Infanterie & Jacquier Antoinette Appolonie 21 ans, sans profession, le 23 septembre
- BRUNA Joseph François 31 ans, employé aux eaux minérales & BONNEVIE Marie Louise 42 ans, cuisinière, le 29 novembre

Décès

- MICHOUX Françoise Philomène 68 ans, sans profession, le 13 février
- MUSY Pierre Louis 73 ans, pêcheur, le 9 mai
- DUCOMMUN Jean-François 70 ans, cultivateur, le 28 mai
- REINHARDT Thérèse 58 ans, brodeuse, le 18 juin
- BLANC Marie Gabriel 54 ans, prêtre retraité, le 9 juillet
- PACHOUD Mélanie Françoise 58 ans, cultivatrice, le 31 août
- VESIN Fernand Louis Joseph 16 ans, cultivateur, le 14 septembre
- JACQUIER Hippolyte François 44 ans, pêcheur, le 18 novembre
- BUISSON Michel François 2 ans, le 29 novembre

Naissances

- GUILBERT Romane, Inès, le 12 octobre
- DELPLANQUE Jules, Bernard, Pietro, le 17 octobre
- EVENO Manel, le 17 novembre
- BUISSON BOUJARD Timéo, Jean, Albert, le 25 novembre
- ALOUANI Naël, le 26 novembre
- OLIVERA Hugo, Manuel, Bernard, le 15 décembre
- FRITEAU Liam, le 4 janvier
- CETTOUR-MEUNIER Margot, le 16 janvier
- LACOURPAILLE Faustine, Marie, le 9 février
- RENAULT Cameron, Akira, Luc, le 21 février
- CALAMARO Maiwenn, le 22 février
- GILLET Naëly, Alice, le 24 février
- PAYEN Romain, Nicolas, le 25 février
- VULLIET Rosy, Sylvie, le 2 mars
- MURCIANO Ennio, Antonelli, Biagio, le 17 mars
- BLAIN Rebecca, Camille, Angélique, le 31 mars
- CHERUBINI Baptiste, le 3 avril
- BORDET Liséa, Juline, Margaux, le 5 avril
- REPILLEZ MARCILLAC Paul, Justin, Daniel, le 5 mai
- TCHENG Edoardo, Alfredo, le 6 mai
- TOCQUEVILLE-COLLIN Tyméo, Paul, le 30 mai
- MARIE Léorio, Louis, Claude, le 18 juin
- MÉNÉGATI Johan, Jean-Marie, Max, le 21 juin
- BUTTAY Taïs, Gilbert, Paul, le 26 juin
- PERNIN Anna, Ava, Rose, le 6 juillet
- VAYSSIERE Maxence, Guy, Alain, le 6 juillet
- ZAPP Benjamin, Claude, Jacques, le 10 juillet
- PORTO Eloïse, le 25 juillet
- LALANNE Simon, David, Maurice, le 6 août
- GOUILLOU Thaïs, le 12 août
- VIRETON Nilla, Magalie, le 22 septembre
- GLADYSHEVA Alexandra, Ivanovna, le 5 octobre
- GRANGETAS Louna, le 15 octobre

Décès

- DUBOIS André, César 83 ans, agent de maîtrise en retraite, le 26 octobre 2012
- BOCHET Denise, Christiane, Alphonsine 86 ans, retraitée, le 19 décembre
- LECOEVRE Georges, Robert 83 ans, retraité, le 25 décembre
- SCHLETER Susi, Amelie, Marie 86 ans, kinésithérapeute à la retraite, le 1er janvier
- VERGNAUD Henri, Alexis 88 ans, commerçant en vin retraité, le 2 janvier
- VIOLLAZ Lina, Alice 92 ans, sans profession, le 5 janvier
- COQUEL Jacques, Fernand 84 ans, chauffeur poids lourds en retraite, le 11 janvier
- MAGNIN Lucien, Maurice, Isidore 89 ans, retraité, le 20 février
- RUFFIER Alexandre, Eric 32 ans, paysagiste, le 27 février
- DUCRET Louis, Lucien 88 ans, pêcheur à la retraite, le 16 mars
- BEL Tony, Henry 86 ans, peintre automobile à la retraite, le 14 avril
- FRANQUELIN - CHARFOULAULT Elisabeth, Marie, Jeanne 56 ans, retraitée, le 6 mai
- CHEVALLAY Clémentine, Marie 88 ans, sans profession, le 1er juin
- BRUNIER Pierre 85 ans, employé de casino à la retraite, le 7 juin
- MICHEL Jacques Xavier 78 ans, technicien à la retraite, le 8 juin
- BLOCH - FRANCESCHINI Marie-Brigitte 65 ans, le 30 mars
- BLANC Armand, Claude 78 ans, retraité, le 16 août
- GAUS Olivier, Maurice 61 ans, joaillier bijoutier, le 2 septembre
- BONNEVIE Jeannine, Anne, Françoise 81 ans, retraitée, le 9 octobre
- VALLON Maurice 65 ans, technicien à la retraite, le 23 octobre

Mariages

- BRUNET Jean, Raymond 51 ans, chef de piste & STAMPONE Antonia, Angéla 41 ans, thérapeute/esthéticienne, le 3 novembre
- OLLEON Matthieu, Benjamin, François 30 ans, barman & MEECHANA Aumaporn 31 ans, serveuse, le 5 décembre
- DIAS COSTA Jérôme 30 ans, mécanicien automobile & LARRIEU Deborah, Jacqueline, Huguette 25 ans, coordinatrice informatique, le 23 mars
- SIX Sébastien 31 ans, marqueur routier & FRITZ Vanessa 29 ans, aide à domicile, le 4 mai
- BUTTY Morgan 35 ans, directeur des ressources humaines & PÉRY Sophie, Hélène, Andrée 49 ans, directeur financier, le 18 mai
- MUGNIER Maurice, François, Camille, Narcisse 59 ans, gérant de société & GASPAR ALVES Maria de Fátima 56 ans, sans profession, le 29 juin
- BASSET-CHERCOT Pierre Emmanuel, Luc, Marie 30 ans, chômeur & BONDAZ Hélène, Marguerite Mathilde 30 ans, intermittente du spectacle, le 6 juillet
- OLIVERA Yohan, José, Claude 24 ans, laborantin & CHARVEYS Emilie, Adrienne, Adèle 24 ans, infirmière, le 10 août
- BODIN Franck, André, Michel 48 ans, informaticien & RODRIGUEZ Manuela 48 ans, vendeuse, le 10 août
- FAVRE Romain, Louis 29 ans, dessinateur technique & RIVIERE Carole, Sandra 35 ans, mère au foyer, le 17 août
- PIAT Jérémi, Jean-Claude, Georges 28 ans, directeur restauration & HUBERLANT Emeline 23 ans, vendeuse, le 7 septembre
- DOUYSSARD Pascal, Daniel, Bernard 47 ans, boucher & BONNEVIE Valérie, Marie-Louise 43 ans, auxiliaire de vie, le 2 novembre
- SMAJLI Mehdi, Florent, Camille 30 ans, peintre en bâtiment & DUBOZ Aurélia, Thérèse, Marie 30 ans, assistante en soins et santé communautaire, le 2 novembre
- DOUCET Guillaume, Pierre, François 36 ans, informaticien & FAUCHER Armelle 36 ans, bibliothécaire, le 9 novembre



OLIVERA Yohan & CHARVEYS Emilie



BODIN Franck & RODRIGUEZ Manuela



SMAJLI Mehdi & DUBOZ Aurélia

Comptes-rendus du

4 décembre 2012 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **A accordé** une prime de fin d'année au personnel communal,
- **A effectué** un point financier sur les travaux de valorisation des rives du Léman « Grande-Rive » et « Petite-Rive » qui est conforme aux prévisions budgétaires.
- **A approuvé** des décisions modificatives à intervenir sur le budget principal et sur le budget annexe de l'eau afin de solder l'opération relative au schéma directeur d'eau potable,
- **A approuvé** les termes de la convention de partenariat relatives aux poursuites sur les produits locaux,
- **A accepté** les termes de la convention à passer avec Orange France pour l'implantation d'un relais de téléphonie mobile dans le clocher de l'Eglise,
- **A fixé** la rémunération des 6 agents recenseurs qui interviendront, lors du prochain recensement de la population, qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013,
- **A approuvé** le don d'une partie de terrain pour la création d'un chemin piétonnier, au lieu-dit Milly Sud, dénommé « Chemin de la Sauge »,
- **A approuvé** la modification de l'assiette de la servitude de passage piétonnier reliant l'Avenue de Milly au Chemin de la Mi-Tiesa.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A évoqué** les emprunts toxiques contractés par le SIAC,
- **A été informé** des dernières évolutions concernant le découpage des intercommunalités du Chablais.

26 mars 2013 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2012 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 525 696 euros 84 et de 312 081 euros 84 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2012 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 173 635 euros 93.
- **A affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.
- **A approuvé** le budget primitif principal de 2013 qui s'établit comme suit :
- Section de fonctionnement :
recettes et dépenses : 2 766 246 euros.
- Section d'investissement :
recettes et dépenses : 3 341 202 euros.
- **A approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2013 qui s'établit comme suit :
- Section d'exploitation :
recettes et dépenses : 702 488 euros
- Section d'investissement :
recettes et dépenses : 289 471 euros.

- **A décidé** de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales.
- **A attribué** aux associations les subventions suivantes:

| | |
|---|------------------|
| Neuvecelle Loisirs Culture | 19 000,00 |
| Lou Nove Chatni | 5 625,00 |
| Hand-Ball de Neuvecelle | 5 160,00 |
| NEUV'Gym | 800,00 |
| Club de l'Amitié | 1 000,00 |
| Donneurs de Sang de Neuvecelle | 1 000,00 |
| Le Marque Page | 1 600,00 |
| Restaurant Scolaire | 6 758,00 |
| Trompes de chasse de Neuvecelle | 1 000,00 |
| Association théâtrale de Neuvecelle | 2 500,00 |
| Ecole du Chat | 1 500,00 |
| Association l'atelier d'art | 1 000,00 |
| Regard et boules de poils | 400,00 |
| L'Atelier des Petites Croix | 400,00 |
| Art'Senke (danse africaine) | 400,00 |
| Association de Grande Rive | 140,00 |
| Tennis Club EVIAN | 2 000,00 |
| Arc en Ciel | 200,00 |
| MUTAME Savoie Mont Blanc | 195,00 |
| Association Savoie Argentine | 80,00 |
| Jeunesses musicales de France | 340,00 |
| Secours populaire | 300,00 |
| Alzheimer 74 | 50,00 |
| Association du Morillon | 200,00 |
| Croix Rouge Française | 50,00 |
| Fédération des œuvres laïques | 200,00 |
| Lycée Anna de Noailles - voyage scolaire | 600,00 |
| MJC Evian | 1 000,00 |
| ADMR | 2 500,00 |
| ADMR - SSIAD Chablais Est | 1 325,00 |
| Hôpitaux du Léman (équipe mobile psychosociale) | 200,00 |
| Hôpitaux du Léman (« L'Ecole à l'Hôpital ») | 200,00 |
| Les Restaurants du Coeur | 300,00 |
| Maison familiale rurale du Champ Molliaz | 150,00 |
| IMAA - Centre de formation d'apprentis | 150,00 |
| Sauvons le Tonkin | 50,00 |
| Banque alimentaire de Haute-Savoie | 265,00 |
| VTT Pays de Gavot | 150,00 |
| Secours catholique | 300,00 |
| Lycée professionnel « Les 3 Vallées » | 300,00 |
| Lou Vionnets | 300,00 |
| Ligue contre le cancer | 50,00 |
| CISPD | 528,00 |
| TOTAL | 60 266,00 |

Conseil Municipal

- **A accordé** une subvention de 24 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 17 935 euros à l'école Saint-Bruno pour les 24 élèves de Neuvecelle scolarisés à l'école primaire de cet établissement.
- **A demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.
- **A décidé** le maintien des taux antérieurs de l'IEMP plus favorables.
- **A décidé** de procéder au report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.
- **A approuvé** l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de Grande-Rive / Petite-Rive.
- **A sollicité** une subvention de l'Agence de l'Eau pour l'établissement des profils des eaux de baignade.
- **A sollicité** une subvention du Conseil Général pour l'achat d'un véhicule affecté au transport scolaire.
- **A procédé** à une appellation de voie au lieu-dit « Aux Vernes ».
- **A décidé** de constituer une servitude de passage pour l'accès à un réservoir communal sur l'avenue de Verlagny.
- **S'est déclaré favorable** à l'adhésion de la Commune de Massongy à l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais.
- **A approuvé** les termes de la convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian relative à la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A été informé** de la reconduction de la ligne de crédits, pour l'année 2013, d'un montant de 305 000 euros, pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie,
- **A évoqué** la question du transfert des plans locaux d'urbanisme et de l'instruction des permis de construire aux intercommunalités.

25 juin 2013 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A fixé**, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2013, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1 euro 22 par m³ (contre 1 euro 20 précédemment) pour tendre à une uniformisation des tarifs avec ceux de la Ville d'Evian conformément à la convention passée avec cette commune.
- **A décidé**, compte tenu de la dépense engagée pour le renouvellement du bus communal, d'augmenter de l'ordre de 2 % les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2013/2014. Le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus a également été reconduit.
- **A décidé** d'admettre en non valeur des créances irrécouvrables qui portent sur des montants minimes ou entrant dans le champ de procédures collectives.
- **A décidé** de créer des postes d'emplois saisonniers pour la prochaine saison estivale.
- **A approuvé** le plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunication de la traversée de Grande-Rive, Petite-Rive.
- **A approuvé** les termes de la convention de transfert de gestion au profit du SYANE, d'une partie de terrain située à proximité de la Maison des Associations, pour l'implantation d'un local technique dans le cadre du déploiement de la fibre optique.
- **A approuvé** le don de parcelles, constituant la voie et l'espace de tri sélectif, au profit de la Commune suite à la réalisation par la Société IDEIS du programme « La Sauge » à Milly.
- **A approuvé** le don d'une parcelle destinée à l'aménagement d'un espace de tri sélectif à Grande-Rive.
- **A approuvé** l'appellation « Avenue Joseph Degrange » pour désigner la voie des lotissements « Le Vergers du Léman » et « Les T'sines » au lieu-dit « Chez le Français ».
- **A donné son avis** sur la composition du prochain Conseil Communautaire du Pays d'Evian conformément à la délibération du 13 mai 2013 de cette structure.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A été informé** de la réalisation d'un prêt par Monsieur le Maire conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal.
- **A décidé**, pour assurer la maîtrise de l'urbanisation dans la Commune et conformément aux dispositions du projet de Loi du Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, de lancer une étude de stratégie foncière préalablement à toute ouverture à l'urbanisation des terrains classés en zone AU stricte au PLU,
- **A évoqué** les modalités de transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités.



HÔTEL  ERMITAGE

BRUNCH & SPA

le Spa
quatre
terres



Détente Minérale: 88€ *

Brunch à la Table
+ massage minéral de 20 minutes

Détente Gourmande: 112 € *

Brunch à la Table
+ massage au choix de 50 minutes

Détente en Duo: 225€ *

2 brunchs + 2 massages
au choix de 50 minutes chacun

Brunch seul: 49€ *

(hors boissons)

* Accès sauna, hammam et jacuzzi inclus dans tous les « Forfaits Détente ». Brunch inclus hors boissons.



ÉVIAN *Resort*

Hôtel Ermitage
1230 Avenue du Léman
74500 Neuvecelle

Réervations:
+33 (0)4 50 26 85 54
reservation@evianresort.com
www.evianresort.com



Nous vous ferons aimer le monde

Agence de voyages OFFICE DES BAIGNEURS

1 Place du Port - BP 6

74500 EVIAN LES BAINS

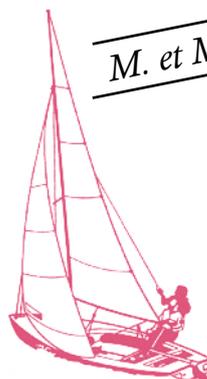
Tél : 04 50 75 27 53 - Fax : 04 50 74 60 34

officedesbaigneurs@selectourafat.com

www.selectour-afat.com

Hostellerie du Lac

M. et M^{me} P. & N. Henchoz



158, route du Lac - R.N. 5

Grande Rive - Neuvecelle

74500 EVIAN-LES-BAINS

Tél. 04 50 75 02 92

Fax 04 50 75 57 63

Comptes-rendus du Conseil Municipal

SUITE ET FIN

17 septembre 2013 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A approuvé** la décision modificative n° 1 à intervenir sur le budget principal M 14.
- **A décidé** le recours à un contrat d'apprentissage pour un CAP en entretien des espaces ruraux d'une durée de 23 mois.
- **A approuvé** le transfert de la compétence « Eclairage Public », pour la partie investissement exclusivement, au SYANE.
- **S'est prononcé favorablement** à l'adhésion des Communes de Fessy et de Loisin à l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais.
- **A décidé**, à huis clos, de ne pas maintenir Monsieur Frédéric HARDUIN dans ses fonctions de quatrième Adjoint au Maire et de supprimer le poste d'Adjoint correspondant.

Le Conseil Municipal a également été informé,

- du travail de concertation qui doit être engagé avec les services de l'Etat, dans le cadre de la loi littoral, pour le développement d'un projet hôtelier sur les terrains situés au lieu-dit « La Creuse ».
- de l'évolution de la gestion des emprunts « toxiques » par le SIAC.

3 décembre 2013 ■

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A approuvé** une décision modificative à intervenir sur le budget annexe de l'eau M 49 et sur le budget principal M14.
- **A accordé** une prime de fin d'année au personnel communal.
- **A décidé** de ne pas affermir la tranche conditionnelle des travaux d'aménagement de la RD 1005 à Grande-Rive puis a décidé de conclure un avenant complémentaire afin de réaliser des travaux de terrassement, de raccordement aux réseaux existants et de voirie (stationnement).
- **S'est prononcé favorablement** au complément à apporter aux statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Evian incluant une nouvelle zone communautaire d'activité économique à proximité de la Créto à Saint-Paul-en-Chablais.
- **A approuvé**, dans le cadre du CISPD du bassin de Thonon, l'avenant n° 2 au contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, le projet de révision du règlement intérieur et la répartition financière du poste de coordinateur entre les Communes adhérentes.
- **A regretté** la décision mettant fin au libre choix des travailleurs frontaliers en matière d'assurance maladie.
- **A approuvé** des dons de parcelles de terrain au profit de la Commune aux lieux-dits « Chez Rebet » et « Chef-Lieu ».

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **S'est penché** sur la liaison routière prévue au PLU entre Verlagny-Ouest et Lécherot,
- **A fait le point** sur le projet d'extension du cimetière communal et la cession de terrain à réaliser,
- **Confirme** qu'aucun terrain familial pour l'accueil des Gens du Voyage n'est prévu sur le territoire communal,
- **A été informé** de la demande formulée par la Communauté de Communes du Pays d'Evian pour que la ligne ferroviaire du Tonkin soit intégrée dans le plan Etat-Région.

Dossier :

La population à Neuvecelle

CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14



La Guerre

Du 4 août 1914 au 11 novembre 1918, un conflit qui a commencé entre la France et l'Allemagne va s'internationaliser pour devenir la Première Guerre Mondiale. Des combats qui ont lieu en Europe, en Afrique, au Moyen Orient, dans l'Océan Pacifique ou dans l'Océan Atlantique vont faire 10 millions de soldats tués, 21 millions de blessés et 7,8 millions de disparus. Pour une population de 39,6 millions d'habitants, la France comptera des pertes militaires pour 1 397 800 et 300 000 pour les pertes civiles. Aucune commune de France n'est épargnée. A Neuvecelle qui compte 892 habitants en 1914, il y aura 124 jeunes mobilisés et 36 tués ou disparus. Il faudra attendre 1954 pour retrouver un chiffre de population identique.

Le Souvenir

De 1918 au milieu des années 1920, les 1 400 000 morts français vont envahir tout l'espace symbolique et affectif de la nation. Les cérémonies grandioses, les constructions de monuments aux morts ont transformé ces millions de deuils, affaires privées, en une affaire d'État où s'exprimait, bien plus que la joie de la victoire, l'écrasement du chagrin

• Le 11 Novembre

Le 11 novembre, jour anniversaire de la fin de la guerre, fut transformé en jour de recueillement. Si le culte du 11 novembre s'apparentait à la liturgie catholique, novembre étant le mois du deuil dans ce calendrier, il permit surtout de fonder une véritable religion civile.

A 11 heures, dans chaque commune, les rassemblements autour des monuments aux morts, les drapeaux, le crêpe noir, les fleurs, les discours, ont créé une pédagogie morale et civique. Les participants se rendaient à la cérémonie comme les enfants qui répondaient «Mort pour la France» en un amen laïque à l'appel des noms des disparus.

Morts et anciens combattants, maris et veuves, pères et orphelins se retrouvaient dans la symbolique du cortège et de la minute de silence. La France tout entière est devenue un reposoir de la guerre et de la génération perdue. Les lieux de mémoire sont les uns érigés sur les champs de bataille, les autres sur les lieux d'appartenance collective et individuelle. Là où les disparus travaillaient, aimaient, étudiaient, priaient.

• Le monument aux morts

L'idée de construire les monuments est née pendant la guerre elle-même ; les listes affichées dans les mairies ne pouvaient suffire. Pour la République, le rappel des morts devait être matérialisé par une statue placée au cœur de l'espace public. Après 1918, ils ornèrent quasiment chaque commune, soit 36 000 environ.

Mais il faut encore multiplier ce chiffre par quatre ou cinq au moins pour donner une idée de la frénésie commémorative des années 1920 : chacun des morts eut droit à son nom gravé publiquement non seulement dans sa commune, mais aussi, de façon plus privée, dans son entreprise, son école, ou comme à Neuvecelle à l'intérieur de l'église paroissiale... Et les pièces principales de millions de foyers se transformèrent en autels familiaux où l'on exposa photographies et souvenirs.

Pour le cénotaphe communal, on choisit, dans la plupart des cas, une stèle en forme de pyramide ou d'obélisque, du type de celles qui ornaient jusque-là les tombes des cimetières. Ces monuments étaient les moins chers et ils convenaient à l'esprit du temps. Pour les architectes, les marbriers, les entreprises de pompes funèbres, ce fut le marché du siècle !

Le 9 juillet 1920, la place de la mairie a été choisie par le conseil municipal, François GRANJUX étant maire, pour recevoir le monument de Neuvecelle. Il a été réalisé par monsieur ANTHONIOZ, marbrier à Thonon, a coûté 7 500 francs et a été inauguré le 11 novembre de cette même année.

Par rapport aux modèles de base des catalogues, ont été ajoutées une croix de guerre sur le devant et une croix surmontée d'un casque sur chacun des quatre côtés de l'obélisque. Cette référence religieuse est exceptionnelle. On ne la retrouve sur aucun autre monument de la région. Elle tient sans doute au fait que l'abbé Louis PAOUR, curé de la paroisse rescapé de la guerre, avait largement participé au financement du monument. Sa bravoure au front lui avait valu la croix de guerre qu'on retrouve également sur le monument. La liste des morts complète l'impression funèbre. Nommer est l'élément central : les noms rappellent les individus, leur redonnent existence, quand la disparition sur les champs de bataille les livrait au néant.

A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité. Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. La première guerre mondiale est si loin...

Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.



Hôtel Restaurant
LE TILLEUL

*Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du Lac Léman.
Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !*

74500 AMPHION-LES-BAINS
Tél. 04 50 70 00 39
Fax. 04 50 70 05 57
mail : letilleul@aol.com
site : www.letilleul.com

S. A. S.

MICHEL CASSET

**PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS**



51 rue de la Dent d'Oche
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 87 33
mcasset@wanadoo.fr

CORI'NET
TOUT EST NET

Corinne COURTIAL

Nettoyage des Bureaux
Nettoyages industriels
Nettoyage montées d'immeubles
Les particuliers

06 80 90 21 92

45, rue du Chablais - 74100 ANNEMASSE
courtial.corinne@neuf.fr

DAZZA S.A

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS



FORAGE DIRIGÉ

Travaux sans tranchée

Nous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout type de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 m de diamètre.

Réseaux secs
Réseaux humides

Les avantages du forage :

Pas de remise en état
Pas de gêne de circulation
Coût environnemental (pas de rotation de camion)
Gain de temps
Fiabilité des recouvrements
Coût des travaux similaires au coût traditionnel

Devis sur demande

PONT DE DRANSE

B.P. 620 AMPHION - 74506 EVIAN CEDEX
Tél. 04 50 83 14 14 - Télécopie : 04 50 83 13 07
e-mail : info@dazza.fr - Site internet : www.dazza.fr



L'ÉPI D'OR

Le pain autrement

Milly 74500 - NEUVECELLE
Tél. 04 50 49 82 05



Buisson SARL

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- ISOLATION
- MAISON
- OSSATURE BOIS
- RENOVATION

74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 70 72 50

buissoncharpente@wanadoo.fr - www.buissoncharpente.fr

- Liste des soldats portés sur le monument aux morts de Neuvecelle pour la guerre 1914-18

HOLLENSTEIN Jean-Baptiste

batelier à Grande-Rive

Mort le 25 08 1914 à 27 ans, à Rozelieures, Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi, disparu.

MILLET Etienne, Joseph, Désiré

pêcheur à Grande-Rive

Mort le 25 08 1914 à 29 ans, à Einvaux, Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi.

DUCRET Félicien, Alfred

cultivateur à Verlagny

Mort le 27 08 1914 à 29 ans, à St Dié, Vosges, tué à l'ennemi, disparu.

VACHOUD Charles, Joseph

cultivateur vers l'église

Mort le 31 08 1914 à 28 ans, à Gerbéviller, Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi, disparu.

VESIN Eugène

cultivateur vers l'église

Mort le 24 09 1914 à 21 ans, à Rosières, Somme, tué à l'ennemi.

GIROUD André, Joseph

cultivateur à Maraîche

Mort le 24 09 1914 à 25 ans, à Herleville, Somme, tué à l'ennemi, disparu.

BRACONNAY François, Auguste

cafetier à Grande-Rive

Mort le 04 10 1914 à 27 ans, à Saint Benoît, Vosges, tué à l'ennemi, disparu.

DUTRUEL Camille

cultivateur vers l'église

Mort le 25 02 1915 à 38 ans, à Besange la Grande, Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi, disparu.

BURQUIER Claude, François

cultivateur au Bois du Feu

Mort le 25 02 1915 à 34 ans, à Ravin des Courtes Chausses Bois de Bolante, Meuse, tué à l'ennemi.

MICHAUD Pierre

fermier vers l'église

Mort le 01 03 1915 à 37 ans, à Dompierre, Somme, blessure de guerre.

JACQUIER François, Alphonse

cafetier à Milly

Mort le 22 06 1915 à 26 ans, à Lorette, Pas de Calais, tué à l'ennemi.

SEYDOUX Joseph, Léon

fermier à Milly

Mort le 04 07 1915 à 32 ans, à Frey en Haye, Meurthe-et-Moselle, tué à l'ennemi.

COLLIARD Henri, Alexandre

marchand à Verlagny

Mort le 26 07 1915 à 27 ans, à l'Hôpital temporaire de Bruay, Pas de Calais, blessure de guerre.

CHAPUIS Jean-Marie

cultivateur à Verlagny

Mort le 28 09 1915 à 23 ans, à Perthes les Hurlus, Marne, tué à l'ennemi.

BEUCLAIR Henri, Stanislas, Désiré

cultivateur à Verlagny

Mort le 13 10 1915 à 25 ans, à Vingre, Aisne, tué à l'ennemi.

ALLEMEND Marcellin

cultivateur chez Granjux

Mort le 24 02 1916 à 33 ans, à Forêt d' Anzelle Saulcy, Vosges, tué à l'ennemi, disparu.

BAUD Noël, Aimé

fermier au Bois du feu

Mort le 24 02 1916 à 43 ans, à Bois des Fosses près Louvemont, Marne, tué à l'ennemi, disparu.

LAURENT Alexis, Jean-Pierre

cafetier à Verlagny

Mort le 22 05 1916 à 43 ans, à Broons, Côtes du Nord, maladie contractée au front.

DUCRET François, Louis, Auguste

cultivateur chez Granjux

Mort le 01 10 1916 à 27 ans, dans la tranchée de gourgandines Vermandovilliers, Somme, tué à l'ennemi.

GRANJUX Jean, Joseph

cultivateur au Rond-Point

Mort le 25 10 1916 à 28 ans, à Verdun, Meuse, tué à l'ennemi, disparu.

GARNJUX Pierre, Michel

cultivateur au Rond-Point

Mort le 22 02 1917 à 21 ans, à Saint Quentin dans l'ambulance 10, Aisne, suite maladie en captivité.

DUCOMMUN Pierre, Gaspard

cultivateur à Valère

Mort le 01 03 1917 à 21 ans, à l'Hôpital mixte de Saint Dié, Vosges, blessure de guerre.

CHEVALLAY Marcel, François

marchand à Milly

Mort le 08 04 1917 à 25 ans, à l'Hôtel Dieu de Lyon, Rhône, maladie contractée au front.

MILLIET Bruno, Jean, Etienne

pêcheur à Grande-Rive

Mort le 13 04 1917 à 37 ans, à Vaux-Varenes dans l'ambulance 3/54, Marne, blessure de guerre.

ROSSET François, Joseph

cultivateur à Milly

Mort le 03 05 1917 à 37 ans, à Fresnes Cote 144, Aisne, tué à l'ennemi.

JARDET François

cultivateur à Milly

Mort le 11 05 1917 à 28 ans, à Chemin des Dames Cerny, Aisne, tué à l'ennemi.

VESIN Isidore, Louis

cultivateur à Verlagny

Mort le 29 08 1917 à 19 ans, à Verdun ambulance 6/15 Glorieux S.P 170, Meuse, blessure de guerre.

BRUNA Jean, Alexandre

cultivateur à Verlagny

Mort le 06 03 1918 à 32 ans, à l'Hôpital complémentaire de Crémieu, Isère, maladie contractée au front.

VETTIER Maurice

cultivateur à Verlagny

Mort le 08 04 1918 à 32 ans, à Cauroy Côte 144, Marne, tué à l'ennemi, disparu.

JACQUIER François, Louis, Charles

cafetier chez Seuvay

Mort le 22 05 1918 à 33 ans, à l'Hôpital Civil de Thonon, Haute-Savoie, maladie contractée au front.

GIRARD Louis dit Pollet

cultivateur à Maraîche

Mort le 01 06 1918 à 25 ans, à Bois de Reims, Marne, tué à l'ennemi.

MUSY Marie, Alexis

pêcheur à Grande-Rive

Mort le 17 06 1918 à 26 ans, à Saint Denis dans l'ambulance 14/20 Estrées, Oise, blessure de guerre.

DURET Marie, François

meunier à Milly

Mort le 19 08 1918 à 21 ans, à Francières, Oise, tué à l'ennemi.

CHRISTIN Jean-Marie

pêcheur à Grande-Rive

Mort le 22 08 1918 à 20 ans, à Cuperly dans l'ambulance 3/65, Marne, maladie contractée au front.

PICHOT Innocent

cultivateur à Verlagny

Mort le 29 10 1918 à 45 ans, à l'hôpital Saint Paul Chartres, Eure-et-Loire, maladie contractée au front.

CHAPUIS Paul, François

cultivateur à Verlagny

Mort le 11 11 1918 à 23 ans, à Kommando Grossenhausen, Allemagne, suite maladie en captivité.

Peut-être qu'après avoir fait connaissance avec ceux dont les noms sont inscrits dans la pierre, on ne passera plus devant le monument aux morts de Neuvecelle sans y jeter un regard.

Qui habite Neuvecelle ?

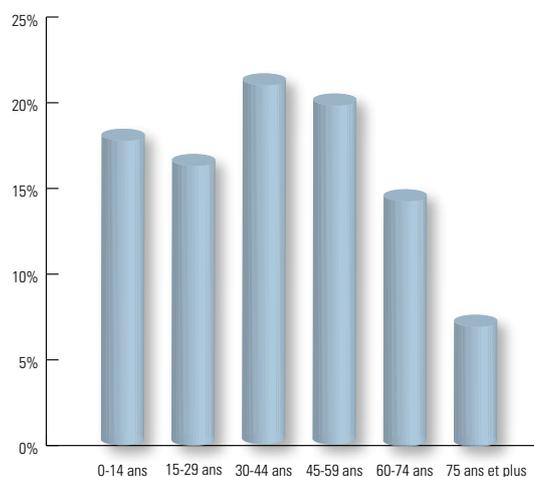
Source INSEE

| | |
|--------------------------------|-------|
| Population en 2013 | 2 840 |
| Nombre d'hommes | 1 405 |
| Nombres de femmes | 1 435 |
| Naissances domiciliées en 2013 | 33 |
| Décès domiciliés en 2013 | 20 |

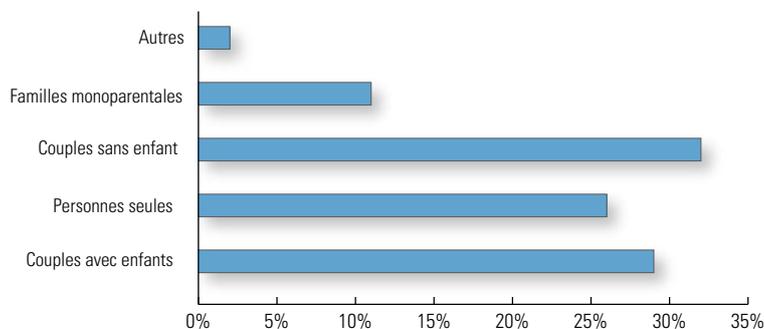
On constate une forte croissance démographique, notamment avec la livraison récente de logements.

2214 habitants en 1999 contre 2840 au 1er janvier 2013.

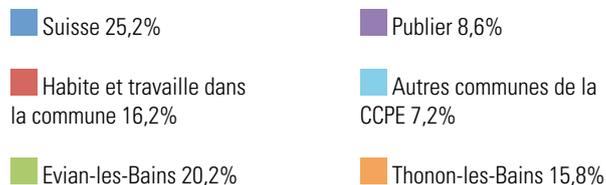
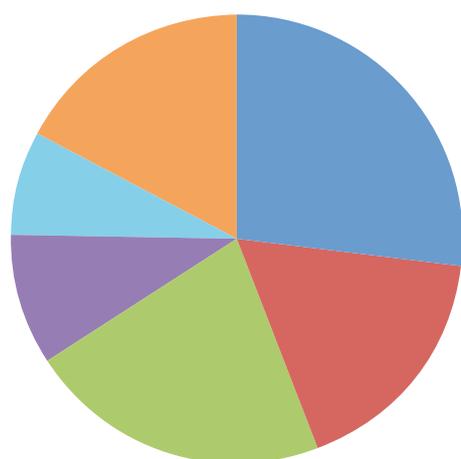
Structure de la population par tranche d'âge en 2010



Profil des ménages en 2012



Où travaillent les Neuvecellois actifs, habitants de la Commune ?



Le taux d'activité des 15-64 ans est de 72,7 %

Le taux de chômage des 15-64 ans est de 7,4 %

| | Population | % |
|---|------------|------|
| Ensemble | 2509 | 100 |
| Agriculteurs exploitants | 32 | 1,3 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 234 | 9,3 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 472 | 18,8 |
| Professions intermédiaires | 445 | 17,7 |
| Employés | 189 | 7,5 |
| Ouvriers | 445 | 17,7 |
| Retraités | 627 | 25 |
| Autres personnes sans activité professionnelles | 65 | 2,6 |

Le logement à Neuvecelle

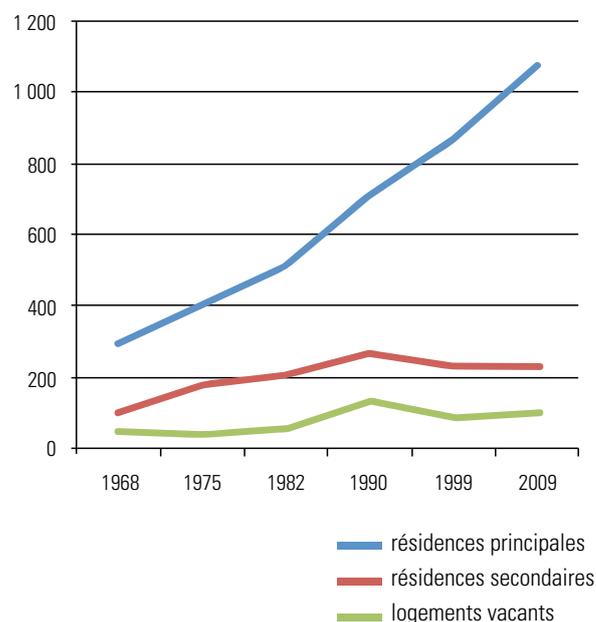
| | |
|---|-------|
| Nombre total de logements | 1 395 |
| Part (%) - résidences principales | 76,9 |
| - résidences secondaires | 16,4 |
| - logements vacants | 6,7 |
| Part des ménages propriétaires de leur résidence principale (%) | 73,5 |

Les revenus à Neuvecelle

| | |
|---|--------|
| Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal (€) | 33 098 |
| Foyers imposables sur l'ensemble des foyers (%) | 67,2 |

On note une persistance d'une augmentation progressive des revenus des foyers à Neuvecelle.

Evolution du nombre de logements :



CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE : LA RÉALITÉ DES CHIFFRES

Regroupant les cantons suisses de Genève, Vaud et Valais et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, le Conseil du Léman est une instance de concertation visant à promouvoir les relations transfrontalières et initier des projets communs de coopération.

C'est dans ce cadre que cet organisme a récemment publié une étude sur l'évolution de la population dans la région lémanique sur la période 1999-2010. Et à l'heure d'évoquer l'évolution de la population de Neuvecelle, il nous a semblé intéressant de confronter les constats locaux à la réalité régionale.

Sans surprise, l'étude révèle une augmentation sensible de la population du bassin lémanique et du nombre de travailleurs frontaliers. Voici quelques chiffres clés à retenir :

- La population de la région lémanique en 2010 : 2 850 900 personnes
- La démographie lémanique côté français a augmenté chaque année de 1,4% (à comparer aux +0,9% pour la région Rhône-Alpes et +0,6% pour la France)
- La Haute-Savoie compte 744 700 habitants
- Le département a accueilli 106 100 nouveaux habitants entre 1999 et 2010
- Le nombre de travailleurs frontaliers sur les 3 cantons suisses a doublé entre 2002 et 2012

- Le taux de croissance annuel du nombre de frontaliers sur la région lémanique est de 7,3%
- Sur le canton de Vaud, l'augmentation du nombre de frontaliers est de 7,4%
- Le nombre de frontaliers haut-savoyards travaillant sur Vaud et Valais est de 7 600, en augmentation de 9,1% par an sur les dix dernières années
- La Haute-Savoie compte 6 400 frontaliers travaillant sur Vaud et 1 300 sur le Valais

L'ensemble de ces indicateurs forme une image percutante de la situation de notre territoire. Entre la France et la Suisse, la situation économique présente un contraste très marqué : le canton de Vaud prévoit un taux de croissance de 1,9% en 2013 et 2,4% en 2014, tandis que la France se bat pour sortir de la récession. Ce différentiel provoque un appel d'air important sur le marché du travail.

Et pour les communes comme Neuvecelle, l'avenir devra amener les autorités politiques à gérer cette situation de déséquilibre. Neuvecelle s'approche des 3 000 habitants. Cela signifie qu'il faudra gérer et maîtriser les effets de la croissance de la population : aménagement du territoire, infrastructures, transports, santé, logements,...le challenge est d'importance !

Qui habite Neuvecelle ?

VISIONS DE 4 NOUVEAUX HABITANTS ET DE 4 "NEUVECELLOIS DE SOUCHE"

Michel SERVOZ



Le nom SERVOZ est très répandu dans la région. Michel SERVOZ, né à Lugrin, réside sur Neuvecelle depuis 1986. Il a choisi Neuvecelle pour sa proximité avec Evian, et le quartier des grands hôtels pour une tranquillité assurée. « Je peux aller à pieds faire mes courses soit à Milly soit à Evian ». De plus, il trouve agréable de déambuler dans les petites rues du quartier de la Verniaz où il y a peu de voitures et où on peut admirer de belles demeures anciennes et nouvelles.

Les aménagements de Milly, avec la démolition de la « Maison Bertrand, première maison de Neuvecelle à avoir eu le chauffage central », a permis la création du parc Clair-Matin qu'il apprécie particulièrement pour sa vue dégagée.

Bien sûr, la construction de la Salle d'Animation près de l'église a créé des tensions entre quelques riverains et la mairie...

Michel estime que l'augmentation de la population permet à la commune d'améliorer ses finances, « C'est donc une bonne chose ». Mais la multiplication des nouvelles constructions dont certaines utilisent des couleurs inadaptées constitue la menace majeure risquant de dénaturer la beauté de la commune « Le Maire ne devrait-il pas être garant de l'harmonie de sa commune ? ».

La réputation de Neuvecelle se trouve dans le sillage de celle d'Evian : c'est une commune favorisée, plutôt riche.

Elisabeth GANOOTE

Elisabeth, 24 ans, cadre dans le marketing à L'Evian Resort est à Neuvecelle depuis 6 mois.

Elle a choisi la région pour des raisons professionnelles et Neuvecelle parce qu'elle y a trouvé un logement qui correspondait à ses critères de choix.

Les éléments attractifs de Neuvecelle résident selon elle, dans les commerces de proximité, notamment les médecins, le déneigement, la propreté de la commune, la sécurité et l'absence de la délinquance, et les nombreuses activités proposées (notamment équitation).

Dans les points à améliorer, Elisabeth déplore l'absence d'un distributeur automatique de billets et évoque le stationnement parfois problématique à Milly.

Pour Elisabeth qui ne connaît Neuvecelle que depuis 6 mois, elle constate que cette commune jouit d'une réputation sans histoire, plutôt chic et haut de gamme, loyers élevés.



Yvonne JACQUIER

Yvonne est née à Neuvecelle et y a toujours vécu. Son propre père arrive de Thollon, à Neuvecelle dans les années 1920, à l'âge de 12 ans.

Yvonne considère Neuvecelle comme une jolie Commune, bien placée, entre lac et montagne, privilégiée et préservée, même si on commence à voir quelques vols arriver.

Elle a constaté que la Salle d'Animation et la Maison des Associations étaient devenues de véritables lieux de rencontre. Elle pense qu'il serait bon de développer davantage la vie dans les quartiers.

Concernant l'évolution de la population, Yvonne se montre quelque peu nostalgique. « Il était un temps où l'on se connaissait tous ». Aujourd'hui, elle déplore un anonymat dans lequel elle et ses voisins ne se retrouvent pas.

Les personnes qui arrivent aujourd'hui de l'extérieur amènent de nouvelles énergies mais n'ont pas toujours le sens de « l'esprit village » où tout le monde se dit bonjour. « C'est comme ça que l'on commence à se connaître ». Yvonne constate qu'une personne qui n'a pas d'enfant à l'école, qui ne fréquente pas la paroisse ou le milieu associatif a peu de chances de connaître les jeunes de la commune. Pour autant, elle reconnaît une belle énergie aux associations neuvecelloises qu'elle considère comme un très bon moyen de s'intégrer.

Neuvecelle n'est pas très connue à l'extérieur mais elle a entendu que cette commune était une des rares à avoir enterré la quasi-totalité de son réseau aérien.

Avec sagesse, elle conclut que les anciens se doivent d'accepter les nouveaux arrivants mais avec la condition que les nouveaux se donnent les moyens de s'intégrer.



Nadine WENDLING



Nicolas, Basile, Emma, et Nadine habitent depuis un peu plus de 3 ans à Neuvecelle.

Ils se sont installés d'abord à Evian il y a 7 ans. Puis, ils étaient à la recherche d'une maison pour agrandir la famille, qui leur permettrait toujours de profiter du lac, sans s'éloigner d'Evian pour des raisons professionnelles.

L'atout majeur de Neuvecelle est sa situation géographique, en bord de lac, proche d'Evian et de son embarcadère, avec les montagnes à proximité. La nouvelle plage de Grande-Rive vient compléter cet atout.

Neuvecelle pourrait s'améliorer en devenant un lieu où l'on vient se promener en week-end, en plus du bord de lac, pour y découvrir un esprit neuvecellois, son patrimoine. Mettre en avant davantage les atouts existants tels que le Parc de Neuvecelle, développer davantage la partie commerçante concentrée à Milly ou même développer de nouveaux atouts telle qu'une voie verte cyclable.

Connaître une identité, une réputation de Neuvecelle ou des Neuvecellois est une question difficile, Nadine n'étant pas de la région depuis très longtemps. Cependant elle a le sentiment que Neuvecelle apparaît comme le quartier résidentiel d'Evian. Elle pense de ce fait que Neuvecelle est plus connue pour son caractère résidentiel très agréable que pour la vie de la commune et son patrimoine.

VISIONS DE 4 NOUVEAUX HABITANTS

Michel BONNEVIE



La famille Bonnevie est l'une des plus anciennes familles de Neuvecelle. Michel, qui fêtera 70 ans en 2014 habite Grande-Rive dans la maison familiale, rue des Pêcheurs. Il n'y avait pas loin pour aller à l'école située dans le même quartier.

De Neuvecelle et du quartier de Grande-Rive, Michel apprécie la tranquillité et la propreté des lieux. Il confirme que les nouveaux aménagements des rives du Lac amènent bon nombre de promeneurs, été et hiver. Il ne se voit d'ailleurs pas aller habiter ailleurs, seul Annecy pourrait lui procurer autant de plaisir ! « Ici, il ne manque qu'un peu de soleil ».

Le fait d'habiter un quartier excentré ne lui pose pas de problème, la proximité d'Evian et la possibilité d'aller à Milly suffit pour les services du quotidien.

L'augmentation de la population, Michel peut s'en rendre compte depuis sa fenêtre en voyant régulièrement les grues des chantiers de construction d'appartements ou de villas dans son quartier. « C'est une bonne chose, cela renouvelle un peu la population, c'est bien ! ». Mais Michel pense que Neuvecelle devra protéger ses espaces verts pour préserver cet environnement qui lui va si bien.

Neuvecelle est vue selon lui comme une commune résidentielle riche et privilégiée. Sa réputation va bien au-delà du chablais, elle s'étend même jusqu'à Annecy. « On fait des jaloux » termine-t-il !

Fabien VRIGNON



Il y a deux ans et demi, Fabien a été recruté par une banque suisse située à Lausanne. La famille a donc quitté Paris pour s'installer à Neuvecelle.

Le choix de résider en France a été fait rapidement. Il a donc recherché un logement à louer près d'Evian afin de pouvoir prendre le bateau, et a trouvé une jolie maison à Neuvecelle. Après une année, Fabien a décidé d'investir. Il a acheté un terrain dans la commune et vient tout juste de faire construire une maison à Grande-Rive.

La proximité avec le lac, le port, le petit centre de Milly où l'on trouve tout ce qui est nécessaire, les activités sportives, le très bon accueil des habitants du quartier, voici tous les éléments qui l'ont convaincu de s'installer durablement sur Neuvecelle. Il attend la finalisation des aménagements des abords du lac pour profiter pleinement de ce nouvel environnement.

Fabien n'a pas encore eu le temps de ressentir la forte croissance de la population, mais il souligne l'apport enrichissant des nouvelles connaissances qu'ils se sont fait grâce à leur grande diversité. Il précise « Parfois, les hauts-savoyards de souche peuvent paraître moins accueillants que les autres au premier contact, mais au fil du temps, cela s'améliore ».

Pour Fabien, Neuvecelle bénéficie d'une réputation de petit village très agréable à vivre à proximité d'Evian ayant une situation idyllique au bord du lac Léman.

ET DE 4 "NEUVECELLOIS DE SOUCHE"

Suite et fin.

Michel REBET



Michel REBET a 8 ans et demi lorsqu'il arrive de Maxilly avec son père à Neuvecelle en 1944.

Depuis, il n'a pas quitté sa Commune qu'il affectionne particulièrement et dans laquelle il s'est investi considérablement.

Il apprécie la pluralité des services présents à Milly où tout est à disposition et qui ont permis de faire de ce quartier le cœur du village et qui ne cesse de se développer. Il note que tout a commencé au départ avec l'arrivée des médecins et de la pharmacie. Aujourd'hui, Milly est un lieu où l'on rencontre bon nombre de Neuvecellois mais aussi des habitants des Communes voisines.

Michel a toujours été très présent de manière active dans la vie associative de notre village et l'est encore ! Il reconnaît qu'il existe une vraie dynamique positive au sein des nombreuses associations neuvecelloises.

Michel constate qu'il n'y a plus guère de Neuvecellois de souche et note que les nouveaux arrivants font évoluer les choses. Ils arrivent avec de nouvelles idées, comme par exemple les clubs sportifs.

Il conclut en affirmant que finalement, « à Neuvecelle, nous sommes plutôt bien nantis ».

Magdalena VALLOS



Son mari est arrivé à Neuvecelle en novembre 2011 pour prendre un poste à Lausanne. Magdalena et leur fille le rejoignent en mai 2012. Ils arrivent alors de Marseille.

A Neuvecelle, il est appréciable d'avoir tout ce qu'il faut à quelques pas : médecins, pharmacie, école, bibliothèque, commerces de proximité. Magdalena est très sensible surtout à une très grande convivialité qui se manifeste entre autre, par de nombreuses animations.

Magdalena pense qu'il faudra être vigilant à ne pas trop développer la construction d'immeubles afin de préserver tout le charme de la commune.

Concernant la réputation de Neuvecelle, elle pense qu'elle est connue et reconnue comme un village où il fait bon vivre avec une très bonne situation géographique entre lac et montagnes.

L'équipe de rédaction tient à remercier très sincèrement Mmes JACQUIER, WENDLING et GANOOTE, ainsi que MM. REBET, BONNEVIE, SERVOZ, VRIGNON qui ont bien voulu se prêter très sympathiquement et authentiquement à notre questionnaire.

Regards & Boules de Poils



Des chiens qui rendent le sourire !

Que se passe-t-il derrière ses yeux à ce moment-là ?

Il y a toujours ces visages qui s'éclairent au contact de nos animaux, des doigts, un seul parfois, qui se lèvent sur l'accoudoir d'un fauteuil comme si tout le besoin, toute l'énergie, disponibles se concentraient dans ce mouvement qui est clairement un appel à approcher le chien.

Tous les mois, les fidèles résidents attendent avec impatience l'arrivée de nos bénévoles et leurs chiens. Ces chiens qui rendent le sourire à ses hôtes, s'allongeant sur leur lit et se laissant caresser apportant douceur et chaleur aux personnes profitant de leur bienveillance.

Les animaux ont finalement un grand avantage sur nous. Ils vivent dans le présent et sont capables de se contenter de petites choses simples de la vie pour se sentir heureux.

Ainsi, toutes les mauvaises nouvelles de crises mondiales de tout genre les laissent de marbre et ne les empêchent pas de travailler avec enthousiasme et d'apprécier pleinement une balade en forêt, une caresse, une gamelle remplie de croquettes ou encore une visite à la maison de retraite !

Nous autres, êtres humains, essayons de ne pas nous laisser englober par l'ambiance quelque peu morose. Poursuivons nos projets ambitieux avec un regard optimiste, orienté vers l'avenir.

Meilleurs vœux à tous.

L'Équipe des Boules de Poils.

Trompes de chasse de Neuvecelle



Un groupe de trompes de chasse est composé exclusivement d'un seul type d'instrument de musique. De nos jours, la trompe de chasse utilisée le plus fréquemment est enroulé sur 3.5 tours et est appelée « Trompe d'Orléans ».

La longueur de l'instrument influe directement sur sa tonalité. Depuis 1723, la tonalité en Ré est adoptée avec une longueur totale d'environ 4.5 m. Le cor est, lui, accordé en mi bémol et n'est pas utilisé à la chasse mais en batterie-fanfare. La différence visible est la coulisse d'accord (petit tube intérieur modifiant la tonalité) sur la branche d'embouchure et l'embouchure non démontable.

La particularité de l'instrument réside essentiellement par son mode d'apprentissage qui est, et demeure, de tradition orale en dehors des écoles de musique traditionnelles. Bien que des partitions existent, il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. Le groupe de trompes de chasse de Neuvecelle perpétue cette tradition en accueillant, tous les mercredis soir, les futurs musiciens en herbe et en distillant des cours pour former des futurs sonneurs. L'âge minimum requis pour débiter est de 10 ans car bien qu'il n'y ait aucune contre-indication médicale, la pratique de l'instrument peut interférer dans le développement de la dentition (de même que la présence de bagues dentaires est une gêne importante). La pratique de la trompe peut au contraire, apporter un bénéfice certain pour la maîtrise de la respiration.

La trompe de chasse n'est pas un instrument plus difficile ou plus facile qu'un autre. Il demande un entraînement permanent et régulier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 06 12 62 75 74.

Venez découvrir
nos animations,
les nouveautés sur notre blog :
<http://biblimarquepage.over-blog.com/>

Le Marque page



Voici que se termine une année d'animations autour du conte et plus particulièrement du conte africain, destiné soit aux petits (le mercredi), soit aux plus grands, lors de la soirée africaine du 16 Novembre.

Cette soirée s'est déroulée à la Salle d'Animation, à l'initiative de l'association Nyamague et du Marque Page, avec la participation de l'école pour la décoration. Le public s'est imprégné de saveurs africaines en dégustant un plat typique, assis sur des bottes de foin, au centre d'un village africain. Ils ont pu apprécier la gestuelle et la rythmique des danses, la voix, la mémoire, et la sensibilité du conteur. Pascale poursuit son projet d'animation auprès des enfants des écoles maternelle et primaire. Son objectif est d'amener vers la bibliothèque et la lecture, de nouveaux usagers tout en activant un partenariat avec l'école.

Toutes les animations suivent une même démarche, adaptée en fonction de la classe. Cette animation démarre en général par la visite commentée par Pascale d'une mini-exposition, suivie d'un échange avec les enfants. Puis, pour terminer, un jeu est organisé sur le thème choisi (par exemple : résoudre une enquête pour le roman policier). Ces animations visent dans tous les cas à découvrir le fond documentaire, à désacraliser le livre d'une manière ludique.

La bibliothèque a organisé en Mars une soirée jeux de société, puis la traditionnelle journée Portes Ouvertes de l'Automne.

Pour sa 25^{ème} édition, de nombreux adhérents sont devenus jury d'un jour, du Prix littéraire Rosine Perrier 2013, décerné à François GARDE, pour son roman « Ce qu'il advint du sauvage blanc ». Chers amis lecteurs, nous vous remercions pour votre participation.

Venez découvrir nos animations, les nouveautés sur notre blog :

<http://biblimarquepage.over-blog.com/>

Toute l'équipe du Marque Page vous souhaite
une bonne et heureuse année 2014.

Heures d'ouverture :

Lundi 15h-18h / Mercredi 9h30-12h - 13h30-18h / Vendredi 14h-18h

La Neuvecelloise

14 juillet, en ce jour de fête nationale, s'est déroulée la kermesse paroissiale de la Neuvecelloise.

A la sortie de la messe, animée par la chorale qui réunit les communautés de Neuvecelle, Maxilly, et Lugrin, le soleil était au rendez-vous, ainsi que le stand pâtisserie pour régaler petits et grands gourmands.



A l'heure de l'apéritif, ce fût les Trompes de chasse de Neuvecelle qui accompagnèrent le bon petit vin blanc de Savoie bien frais, que beaucoup ont partagé en toute amitié.



Le comité de la Neuvecelloise, remercie Monsieur le Maire Louis DURET, le Conseil Municipal et les autorités qui, en ce jour de fête nationale, nous ont fait l'amitié de leur présence, et aussi pour l'aide qu'ils nous apportent dans l'organisation de cette journée.



C'est aussi pour nous une nouvelle occasion de remercier tous ceux et celles qui, années après années, donnent de leur temps et de leurs talents, pour que perdure cette fête de la kermesse de la Neuvecelloise à l'ombre de votre Eglise.



Les différents stands, le repas préparé « avec amour » par notre super chef et toute sa brigade, servi dans la salle et sous les arbres, la prestation toujours appréciée des Tambourines de Vongy, permettent à cette journée d'être un vrai moment d'échange et d'amitié.



Le tirage de la tombola a enchanté quelques uns et a déçu les autres, surtout les plus jeunes qui rêvaient de la poupée !

La soirée fût vite écourtée pour que tous puissent aller voir le magnifique feu d'artifice d'Evian.

Belle fin pour clôturer cette journée très réussie et rendez-vous le dimanche 13 juillet 2014 pour une nouvelle édition. Très belle et bonne année à tous et à chacun.

Pour le comité
Marie-France LORIDANT

Handball



Une médaille offerte pour leur prestation

Dimanche 13 octobre a eu lieu le 1er tournoi mini-hand de la saison à Evian de 9h à 13h sous la coupe du Comité Départemental.



Voilà, la saison de handball a débuté pour nos jeunes handballeurs en herbe, âgés de 5 à 9 ans. 12 Clubs étaient présents : Evian, Thonon, Annemasse, Talinges, Sallanches, Cluses, Marignier, et Bonneville... ce qui représente environ 100 à 120 enfants. Les autres clubs, eux, se réunissaient à Rumilly. La formule étant de diviser en 2 secteurs les clubs, pour éviter les déplacements trop lointains et surtout éviter de toujours rencontrer les mêmes équipes. Les petits venus de tout le département, ont donc évolué sur les 3 terrains, donnant lieu à des rencontres agréables à regarder. L'école de handball de Neuvécelle avait inscrit 2 équipes de mini-handballeurs, soit 16 enfants, qui ont fait, pour beaucoup, leurs premiers pas dans ce sport collectif.



Beaucoup de spectateurs sont venus applaudir les exploits des mini-handballeurs, enfants âgés de 5 à 9 ans. Toujours aussi convivial, le tournoi est passé trop vite aux yeux des enfants qui auraient bien enchaîné d'autres matches. Mais

tout a une fin, et les petits se sont retrouvés autour d'un goûter avant de se quitter. Le club de Neuvécelle et d'Evian Sports handball tenait à remercier le comité départemental et surtout la commission mini-hand, dont la principale bénévole est Aurélia, pour l'organisation de ce tournoi, l'esprit de jeu et du fair-play inculqué. Le club d'Evian remercie également Intermarché, pour les friandises offertes gracieusement aux petits handballeurs et après une journée de match, il leur fallait bien cela ! Une médaille leur fut offerte pour les récompenser de leur prestation. Un grand merci à Mr le Député Maire, Marc FRANCINA venu applaudir les handballeurs en herbe, et les féliciter.



Le tournoi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, malgré les désagréments dus aux travaux de l'extension du gymnase. De plus, nos mini handballeurs ont eu le plaisir de faire une haie d'honneur pour l'équipe sénior masculine évoluant en Régional. Les enfants avaient plein d'étoiles dans les yeux en regardant les grands évoluer.

Le club remercie également la mairie de Neuvécelle pour son inconditionnel soutien quant au développement du handball sur la commune, et nous espérons à court terme que la Maison des Associations soit un jour compatible pour la pratique du handball sur la commune, au vu de la demande toujours plus forte chaque année d'inscriptions des petits. Le dernier tournoi a eu lieu le 17 Novembre à Marignier de 9h à 13h.

Si vous êtes intéressé pour faire découvrir ce sport à votre ou vos enfants, les inscriptions sont encore possibles. Les entraînements ont lieu le mercredi de 15h15 à 16h30 et le samedi de 10h15 à 11h30, au gymnase de la Léchère.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat du club au : 04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57.

Musique pour tous



Les amateurs de musique sont toujours les bienvenus parmi nous, car rappelons-le, si vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, nous serons ravis de vous y aider.

Dominique ERRERA continue d'y enseigner l'accordéon et le piano avec passion, et l'envie de la partager avec tous. La musique s'apprend à tout âge, et nous abordons différents styles adaptés pour chacun.

Par ailleurs, il est envisagé de créer une classe de guitare dès 2014, ouverte à tout public, ce qui ouvrira encore d'autres horizons.

Renseignez-vous auprès de Dominique ERRERA : 06 60 23 54 00

Adresse mail : domierrera@sfr.fr

Musicalement vôtre,
Sylvie SALVADORI, présidente

L'Atelier Les Petites Croix continue



L'année 2013 fut une année marquante avec la disparition de notre Présidente, Elisabeth, et par l'exposition des 10 ans du club.

Celle-ci a eu lieu le week-end du 8 et 9 juin dernier, à la Salle d'Animation, dans un décor reflétant chaque pièce de la maison.

Nous remercions tous les visiteurs d'être venus découvrir nos broderies et partager notre passion.

Quel agréable moment ! Cela nous a donné l'envie de repartir pour 10 années supplémentaires.

Dès la rentrée de septembre, une quinzaine de brodeuses ont repris aiguilles, fils et toiles pour de nouvelles croix... notamment pour le marché de Noël du 24 novembre 2013.

Neuvecelle Loisirs Culture

Voilà désormais plus d'un an que Manon SERVOZ a pris la succession de Bernadette BIRRAUX au secrétariat de NLC. Cette année 2013 a été rythmée par de nombreux évènements divers et variés.

Entourée d'une équipe de bénévoles dynamique et volontaire, l'association a pu organiser diverses manifestations durant l'année. Avec la collaboration précieuse de Thierry BUTTAY, toujours plein d'imagination, nous avons pu organiser le Téléthon, les Olympiades, la fête de la musique qui a été une réussite incontestée, grâce aux concerts particulièrement appréciés et au beau temps qui était au rendez-vous.

Les Olympiades ■

Les Olympiades créées en 2012 ont réussi leur pari de rassembler les habitants de Neuvecelle pour un moment convivial et sympathique. Notez dans vos agendas les prochaines. Elles auront lieu du samedi soir 7 juin au dimanche 8 juin 2014.



Les Sorties ■

Au mois de juin, nous sommes partis avec un groupe de 50 personnes environ pour une escapade au Rochers-de-Naye à 2000 mètres d'altitude. Observation des marmottes, repas traditionnel suisse, soleil et vue imprenable sur le lac, tout était au rendez-vous pour faire de cette sortie un souvenir inoubliable. Nous réfléchissons d'ores et déjà à une nouvelle sortie pour l'année prochaine.

Les Expositions ■

Durant tout l'été plusieurs artistes ont exposé tour à tour leurs œuvres dans la Salle d'Animation. Les expositions proposées étaient on ne peut plus éclectiques, allant de la photographie de voyage à la photographie sous-marine, en passant par l'aquarelle, jusqu'à l'art contemporain. Il y en a eu pour tous les goûts !

Nous travaillons déjà sur la programmation des expositions pour 2014. Ceux qui souhaitent y participer peuvent nous contacter via notre site internet.

Journées du patrimoine ■

« Jeu à travers le temps »

Les journées du patrimoine sur le thème du « jeu à travers le temps » ont été le point fort de cette année 2014. Le bouche-à-oreilles ayant fait son travail, plus de 500 personnes sont venues visiter l'exposition. Certains sont même venus à plusieurs reprises pour profiter des nombreuses animations qui ont été proposées.

Ce sont une trentaine d'enfants qui sont venus profiter des ateliers proposés tout au long de l'exposition : fabrication de jouets à la mode d'autrefois (bilboquets, moulins, figurines etc.), ateliers jeux insolites etc.

Entre amis ou en famille, tous les visiteurs étaient ravis de pouvoir profiter de l'espace joueur à l'entrée de l'exposition



où l'on pouvait s'amuser avec des jeux anciens (jeu de la grenouille, jeu du palet, domino et mikado géant).

Nous commençons dès aujourd'hui à réfléchir sur un thème pour l'année prochaine. Quelques idées émergent déjà : l'agriculture, l'évolution des moyens de communication, l'écriture etc. Si une de ces idées vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de l'équipe de bénévoles.

Les Spectacles ■

Après avoir accueilli la troupe des Bergers et Bergères en Folie pour un spectacle en avril, qui a été très apprécié par les spectateurs, nous souhaiterions proposer de plus en plus de spectacles d'humour ou de divertissement durant l'année 2014. C'est pourquoi, nous organisons le 26 Avril 2014 une soirée « concours de sketch » qui existait déjà il y a 10 ans à Nevecelle.

Ce concours s'adresse non seulement aux associations de théâtre mais aussi aux particuliers qui souhaiteraient nous faire découvrir leur talent caché.

Les ciné-conférences ■

Les ciné-conférences reviennent en 2014 avec un programme plutôt dépaysant : « Argentine, le grand voyage » en janvier, « Chine, les marches du ciel » en février et « Tours du monde, 6 ans d'aventures en famille » en avril.

Téléthon 2013 ■

Le téléthon s'est déroulé cette année sur la Place de Milly, le 7 décembre.



L'association Nevecelle Loisirs et Culture en profite pour remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de tous ces événements : les bénévoles qui ont donné de leur temps durant toute l'année, les municipalités voisines qui nous prêtent régulièrement du matériel (grilles d'exposition, vitrines etc.), les Services Techniques de Nevecelle ainsi que la municipalité de Nevecelle sans qui la réalisation de toutes ces animations serait impossible.

Contact ■

Nevecelle Loisirs et Culture
3, rue de l'OPAC
Place de Milly
74500 Nevecelle
Tel. : 04.50.70.13.36. ou
07.81.85.67.85
Mail : nlc74500@live.fr

Des idées ? Des suggestions ?

Ou tout simplement envie de participer à la vie de votre commune ?

De passer des moments conviviaux avec d'autres habitants du village ?

D'aider à l'organisation ?

N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de notre équipe de bénévoles.

Toutes les petites mains sont les bienvenues.

Permanences :
Lundi, Mardi et Vendredi : 13h30 - 17h30

Site Internet :
<http://nevecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

BOUCHERIE

Stéphane Sannicola

CHARCUTERIE

Charcuterie Maison,
Spécialités, Brasérades,
Fondues, etc.

1077, av. de la Rive - 74500 AMPHION - Tél. 04 50 70 04 76

VENTIMECA

GENIE CLIMATIQUE

Chauffage
Ventilation
Climatisation

04 50 72 35 94
www.ventimeca.com

Pascal MARTIN

Travaux publics
et portuaires
Travaux spéciaux

1428, route Nationale - 74500 MAXILLY
Tél. 04 50 75 21 63 - Fax 04 50 70 75 96

E-mail : pascalmartin74@wanadoo.fr
<http://travaux-lac-leman.com>

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE



Matériaux
Menuiserie
Carrelage
Sanitaire
Extérieur
Bricolage
Combustibles

EVIAN - THONON - MARGENCEL

INFORMATIQUE

TILT

26 Avenue des Prés Verts - 74200 THONON-LES-BAINS
19 bis rue République - 74100 VILLE LA GRAND
Tél. 04 50 71 96 57 - Fax 04 50 71 96 58
<http://www.tilt-info.com>

SPECIALISTE PC ET APPLE,
PÉRIPHERIQUES,
ACCESSOIRES,
CONSOMMABLES,
SYSTEMES D'IMPRESSION
ET RESEAUX PROFESSIONNELS,
MAINTENANCE ET ASSISTANCE.



Cette année, encore, le Festival de Théâtre Amateur NeuveScène a remporté un vif succès.

Sa notoriété, bien en place, dans la commune et ses environs, a permis de réjouir les spectateurs. Des pièces de théâtre pleines d'humour, de messages, ont permis à tous de faire de belles rencontres.

Nous avons fêté les 20 ans d'existence de la troupe, en nous réunissant tous, acteurs, metteur en scène et bénévoles.

Théâtralement Vôtre

Théâtralement Vôtre vous donne rendez-vous l'année prochaine pour NeuveScène'6, le premier week-end d'octobre, afin de partager tous ensemble de bons moments.

Nous avons terminé l'année le 14 décembre avec la nouvelle pièce de Théâtralement Vôtre « Toc Toc » : rires, émotions... tout cela était au rendez-vous !

Théâtralement Vôtre



Neuv'Gym

Venez nombreuses à la maison des associations :

Avec Yvette le mardi :

20h - 21h gym d'entretien

Avec Dominique le jeudi :

19h00 - 20h15 gym tonique

20h15 - 21h15 stretching

La reprise a eu lieu le mardi 10 septembre et l'ouverture de notre nouveau cours rencontre un vif succès.

En effet depuis la rentrée nous avons mis en place un cours supplémentaire le jeudi soir qui se décline en 2 phases : tout d'abord, échauffement sur des musiques rythmées et variées suivi par des exercices de renforcement musculaire très tonifiants faits à une cadence soutenue.

Et, juste après, vous retrouvez le cours de stretching qui complète le précédent puisqu'il vise plutôt à assouplir les muscles .

Si vous avez envie de bouger, vous pouvez encore venir nous rejoindre en cours d'année à un tarif dégressif.

Il n'est pas trop tard !!!

Pour tous renseignements :

Christiane DEHAVASSINE : 04 50 74 87 16

Françoise LACROIX : 04 50 75 37 31

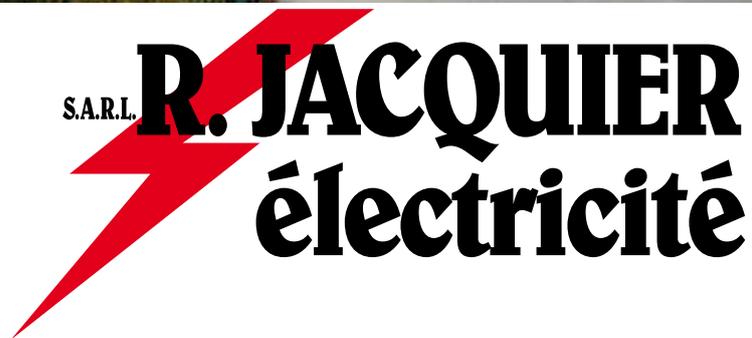
ou notre site internet :

<http://neuvgym.jimdo.com/>



TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS GENIE CIVIL

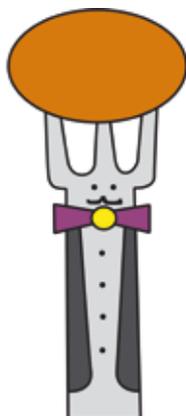
Z.I. VONGY THONON TEL 04 50 73 51 38



**BATIMENT - INDUSTRIE - ECLAIRAGE PUBLIC - CHAUFFAGE
ALARMES - SIGNALISATION - MISE EN LUMIÈRE**

ZA de MONTIGNY - MAXILLY SUR LÉMAN
Tél. 04 50 75 22 52 - Fax. 04 50 75 45 13 - 74500 EVIAN LES BAINS

La Fourchette de Milly



La Fourchette de Milly

Restaurant du Groupe Scolaire Robert Magnin
64 chemin Chez Duret - 74500 Neuvecelle
Tél. : 06 29 86 11 22



Besoin
d'informations
complémentaires,
vous pouvez en tout
temps visiter notre
site internet:
lafourchettedemilly.com

Encore une année bien remplie pour «la Fourchette de Milly».
Nos effectifs ont encore augmenté cette année, plus ou moins 20%.
Il a fallu trouver des solutions en collaboration avec la Mairie et la Maternelle.
La salle du restaurant scolaire devenait trop juste pour accueillir nos 150 enfants quotidiens...

Nous avons fait appel à la municipalité qui a su répondre à nos attentes et a fait des miracles pendant l'été, en poussant les murs...

Nous avons renforcé notre équipe pour la sécurité des enfants avec 2 nouvelles employées, Claire LOPRESTI et Sandra HATON, une employée municipale supplémentaire au service des repas, Marise MORAND, en duo avec Renée DEPOISIER.

De plus, cette année nous avons mis en place une permanence, pour toutes questions ou diverses informations vous pouvez rencontrer Renée en salle informatique aux horaires suivants : lundi - mardi - jeudi de 9h à 11h et le vendredi de 10h à 11h.
Si toutefois, vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez en tout temps visiter notre site internet: «**lafourchettedemilly.com**».
Merci à notre web master Patrice FERRACO.

Pour clôturer cette année 2012-2013, nous avons organisé un repas de fin d'année sous tonnelles dans la cour des primaires, animé par les employées et un maximum de parents bénévoles qui nous ont soutenus tout au long de l'année.

Un heureux événement est venu souligner la rentrée scolaire 2013...
Toute l'équipe du restaurant scolaire félicite Aurélie VIRETON pour la naissance de sa petite puce. Aurélie est remplacée suite à son congé maternité par Marina STIZZI.

Objectifs pour 2013-2014:

- Agrémenter notre site internet avec davantage de photos...
- Achats de tables et chaises supplémentaires.
- Mieux gérer nos impayés malheureusement trop nombreux.
- Continuer à assurer la bonne ambiance au sein du restaurant scolaire.

Le bureau se réunit pour remercier toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre, en collaboration avec le restaurant scolaire.

Merci à la Municipalité pour tout son investissement représentée par Sylvie BESSON.

Merci à toute l'équipe des Services Techniques représentée par Jean-Pierre FAVRAT.
Nous remercions tout le corps enseignant, maternelle et primaire, qui n'hésite pas à s'impliquer dans notre fonctionnement.

Merci aux parents bénévoles qui nous accompagnent jour après jour lors des repas et surveillance.

Et je tiens à remercier personnellement toute l'équipe du bureau, ses membres actifs et ses employées pour tout leur engagement professionnel et amical.

Le restaurant scolaire
La Fourchette de Milly

Atelier d'Art



L'Atelier a repris ses activités en septembre avec un nouveau bureau suite à l'Assemblée Générale du 12 Août 2013.

Nos activités :

Lundi 14h - 17h : peinture huile, acrylique, pastel, collage... et point de croix, tricot...

Mardi 14h - 17h : cartonnage encadré par Florence DORCIER.

Jeudi 14h - 17h : aquarelle ; les activités du lundi peuvent aussi être pratiquées.

Un vendredi par mois, une activité nouvelle : encadrement dirigé par Florence.

L'année passée, nous avons participé au marché de Noël, ce qui nous a permis de soutenir l'association SOS Asie de Saint-Paul. Nous avons fait plusieurs sorties "Art" à Gianada Martigny ou l'Hermitage à Lausanne avec la Galerie 29 ; une sortie de fin d'année nous a conduits à Gruyère avec la visite de la chocolaterie Cailler. Nous avons terminé avec notre exposition annuelle en août, avec un vernissage plus que convivial.



Les personnes intéressées par toute activité d'art peuvent nous rejoindre lors de nos heures d'ouverture à l'atelier, 520 avenue de Maxilly les lundis ou jeudis après-midi ou téléphoner au 04 50 75 20 97 Claudette DURET.

Nous avons déjà fait une sortie ce trimestre avec la Galerie 29, le 28 Septembre, Joan MIRO poésie et lumière Fondation de l'Hermitage de Lausanne. La dernière a eu lieu le 1^{er} décembre à Lyon, pour la biennale d'art contemporain.

PERNOLLET PAYSAGE

Faites confiance à un professionnel !

2 bis, avenue des Mémises - 74500 Evian les Bains

Tél. 04 50 75 35 49 - Fax : 04 50 74 92 57

E-mail: sarl.pernollet@wanadoo.fr

Site : www.pernolletpaysage.fr

Ecole du chat libre



Venir en aide, entre autres, aux chats malheureux, maltraités, chassés et laissés livrés à eux-mêmes.

Notre activité principale est la stérilisation des chattes et des chats errants pour éviter leur surpopulation pour les maintenir en bonne santé et les rendre heureux.

Cette année encore nous avons été sollicités pour intervenir dans tout le Chablais pour venir en aide, entre autres, aux chats malheureux, maltraités, chassés et laissés livrés à eux-mêmes.

La majorité de ces chats, après stérilisation et tatouage, ont été remis sur leur territoire d'origine, les quelques autres ont pu être adoptés dans de très bonnes familles.

Aimer un animal, le regarder vivre, s'épanouir, nous ouvre à la beauté, à la patience, à la contemplation nous apaise et nous rend heureux.

Le comité.

digital
group

IMAGE - SON

PERAY TELE

2, rue de la Monnaie
74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 18 40

IMAGE SON MULTIMEDIA MÉNAGER

STUDIO GRAPHIQUE

PBS

Perrin Brand & Sign

COMMUNICATION
Visuelle
Institutionnelle
Pérenne

DA & TLPE
Consultation
Information
Documentation

CRÉATION
Graphisme
Logotype
Marque
Charte

B.P 220 - 74205 Thonon les Bains
04 50 70 38 70
contact@perrin-pbs.fr

Electro-Tech

**ELECTRICITE GENERALE
DEPANNAGE
CABLAGE – AUTOMATISME**

96, impasse du Vieux pont
74500 MAXILLY sur LEMAN
Tél /Fax : 04 50 74 63 82
e-mail : electro-tech@wanadoo.fr



TERRASSEMENT



RESEAUX



GENIE CIVIL

1, Route des Creuses - 74650 CHAVANOD

Tél. 04 50 69 33 44 - Fax : 04 50 69 18 69

socco@socco.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE

VIDÉOPROTECTION

SECUREX

ALARMES & SECURITE

Installation et Maintenance

Thonon-les-Bains 04 50 81 90 84

Adresse de nos bureaux :

30, rue Vallon
74200 THONON-LES-BAINS
www.securex-sarl.fr



POSE D'ENSEIGNES & DE TOUTE SIGNALÉTIQUE
MARQUAGE AU SOL - PEINTURE INDUSTRIELLE
MARQUAGE ROUTIER - RADAR PÉDAGOGIQUE
VENTE ET POSE DE MOBILIER URBAIN

826 Route de Jouvernex
74200 MARGENCEL
Tél. 04 50 72 68 17 - Fax 04 50 72 03 96
Mobile : 06 10 61 01 70

Créativ'Pub

Créations et Réalisations Publicitaires

Créativ'Pub - Sarl Riviera Print Production

23, rue du Pamphiot - Z.A. de Marclaz 1
74200 Thonon les Bains - Haute Savoie - France

Tél.: +33 (0)4 50 70 20 88

Fax: +33 (0)9 71 70 11 25

www.creativpub.com

.printyshop

Pose et Installation
France + Suisse

Impression Grand Format
Offset, Numérique et Textile
Marquage sur Véhicules
Stand et Événementiel
Enseignes Bois et Lumineux
Vitrine et Décoration Intérieure
Signalétique - Lettres en Relief
PLV et Objets Publicitaires
Pose et Installation

Nous construisons votre image de marque



EUROVIA

VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Travaux publics & particuliers

Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil,
aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Alpes, secteur d'Evian

197, route de la dent d'Oche, ZI de Genevilles - 74500 Amphion
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06



Nyamagué

Pour plus d'infos : nyamague@gmail.com

Contacts : Sébastien 06 22 65 17 11 ou Chloé 06 79 40 46 04.

Page Facebook : [asso.nyamague](https://www.facebook.com/asso.nyamague)

L'association Nyamagué, récemment créée, propose ses activités sur Neuvecelle et Marin.

Le but de l'association est de promouvoir l'échange et le partage de différentes cultures à travers la danse et la musique.

Cette année, nous proposons deux cours, deux nouveautés, sur la culture Africaine.

- **La danse Afro-Contemporaine**, le mercredi soir de 19h00 à 20h30 au gymnase de Marin, enseigné par Yssouf BILA, danseur professionnel burkinabé.

La danse afro-contemporaine concerne un ensemble de danses africaines ancestrales retravaillées, mêlé à un style contemporain que nous transmet généreusement le professeur et chorégraphe Yssouf BILA, accompagné de percussionnistes.

- **Le «Dundunkan»**, le vendredi soir de 19h30 à 20h45 à la Maison des Associations de Neuvecelle, avec Modou DIOUM, percussionniste professionnel sénégalais.

Le «Dundunkan» est un mélange de danse africaine traditionnelle et de percussions africaines.

Le Dun est un tambour cylindrique africain avec une peau de vache ou de chèvre à ses deux extrémités. Il se joue avec des baguettes en bois. Le professeur Modou DIOUM allie rythme et danse dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas et venez nombreux vous déhancher et vous défouler au son des djembés!

L'association Nyamagué a déjà fait plusieurs représentations, notamment aux Nocturnes Chablaisiennes de Thonon-les-bains le 16 août 2013, et lors de la Soirée Africaine de Neuvecelle, le 16 novembre 2013, en collaboration avec l'association le Marque-Page.

Des stages seront également organisés durant l'année 2014 ainsi qu'une bourse aux vêtements courant avril.

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié a réouvert les jeudis après-midi.

Au programme, exercice cérébral et mouvement de bras pour ceux qui jouent aux cartes. Le scrabble semble plus calme au niveau physique ! Une sortie restaurant depuis la rentrée nous a tous remis en forme !



Venez-nous rejoindre pour les jeux et les sorties, déjà programmées pour les mois à venir...

Les cotisations et la participation aux repas sont toujours modérées.

Rappel : le club est ouvert tous les jeudis de 14h à 17h30 à la Maison des Associations, 520, avenue de Maxilly.



**RENAULT CAPTUR.
VIVEZ L'INSTANT.**



Consommation mixte (l/100 km) : 3,6/5,4. Émissions CO2 (g/km) : 95/125.
Consommation et émissions homologuées.

RENAULT THONON
1 et 2, rue du Pamphiot
74202 THONON LES BAINS
Tél. : 04 50 26 74 00

RENAULT EVIAN
Avenue de la Gare
74500 EVIAN LES BAINS
Tél. : 04 50 75 00 32



SAT

**LOCATION D'AUTOCARS
DE GRAND TOURISME
VOYAGES ORGANISES
CIRCUITS TOURISTIQUES**

**DEVIS ET CATALOGUES
GRATUITS SUR DEMANDE**



11, AVENUE JULES FERRY - BP 68
74202 THONON LES BAINS
Tél. 04 50 71 00 88

www.sat-autocars.com



SOVACOM/
c r é a t e u r d ' i d é e s /

Site internet / E-Boutique

5, avenue du Général de Gaulle
74200 THONON
Tél : 04 50 49 04 03
www.sovacom.com

WEB - PRINT - EVENT



FITNESS
NOS FORMULES ILLIMITEES



OBJECTIF
100%
FORME

Abonnement Fitness

cours collectifs en salle (hors Pilates et Yoga) + accès salle cardio-muscu, sauna, hammam.

OU

Abonnement Aquafitness

cours collectifs en piscine (hors Aquabike et Aquarun) + accès sauna, hammam.


evianlesthermes

* Conditions & renseignements: 04 50 75 02 30
-15% sur tous les soins de l'espace Wellness

49€
par
mois
en formule
illimitée*

Crédits photos : Les ateliers Apiclus - Fobola.com



Lou Nove Chat'ni



Malgré la fête de l'école pluvieuse, fin juin, l'année scolaire 2012/2013 a été heureuse et riche pour tous les enfants de l'école Robert MAGNIN. Les plus jeunes, en maternelle, ont participé à un atelier danse sur plusieurs mois, ont assisté à deux spectacles autour du thème des contes, sans oublier la journée Kappla. Les enfants ont également eu la chance de voir leurs vélos et trottinettes renouvelés grâce à un généreux don.

L'école primaire n'est pas en reste. Les trois classes de CP, CE1 et CP/CE1 ont suivi une activité danse sur plusieurs semaines. Les plus grands ont goûté aux activités autour du nautisme. Les CE2 et CM1 se sont lancés à l'aventure dans les kayaks, quand les CM2 ont pris le grand large sur le Léman lors de leur activité voile.

Tout ceci a été possible grâce à l'initiative des enseignantes, l'implication des parents et des membres actifs, et au soutien solide de la mairie. Ces activités 2012/2013 ont nécessité un financement de plus de 10 000 €. Malgré les difficultés, Lou Nove Chatni a rempli sa mission : trouver les financements, et offrir ainsi aux enfants et aux enseignantes d'en faire un peu plus, d'en découvrir un peu plus.

Les fonds ont été récoltés grâce aux bénéfices générés lors des soirées à thèmes (soirée orientale, soirée Italienne), la fête de l'école, les lotos, la tombola et la vente de sapin de Noël, une nouveauté. En 2013/2014, l'association des parents d'élèves Lou Nove Chatni redémarre son année avec une nouvelle énergie :

un nouveau bureau et une équipe de membres actifs qui a doublé ! ...et surtout un nouveau logo !

L'énergie, il en faudra un maximum à nos deux nouvelles châtaignes, pour relever le défi de récolter davantage de fonds pour cette année qui s'annonce encore plus riche et plus variée au regard des projets entrepris par toutes les enseignantes. Le budget est estimé à hauteur de 12 000 €. Le programme pédagogique de l'école maternelle s'articulant sur plusieurs thèmes sera ponctué par 3 spectacles et une journée participative autour du chocolat. En primaire, après la danse, voici la musique autour du monde qui viendra s'inviter dans les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2. A noter, également, un projet nouveau et unique autour du film d'animation sera mené dans la classe de CP/CE1. Lou Nove Chatni a également accepté de cofinancer un projet global sur l'environnement, les oiseaux et les amphibiens en partenariat avec la FRAPNA, la LPO et l'APIEME. Enfin, les activités nautiques attendues, voile et kayak, seront reconduites. Certains de ces projets et activités ont déjà eu lieu dès la rentrée.

L'association s'étant engagée à financer tous les projets ci-dessus, nous avons organisé dès le mois d'octobre la première soirée à thème : les Années 80. Les familles, amis et enfants sont venus nombreux et déguisés !

Au programme : musique, animations, bonne humeur, perruques fluos et très

bonne cuisine ! Le mois de décembre, c'est la vente de sapins de Noël et de vin pétillant. Mais c'est aussi l'occasion de tous se retrouver, parents et enfants, à la sortie de l'école autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud offert.

Pour ce qui est de la suite des festivités, Lou Nove Chatni organisera une soirée au mois de février, une troisième soirée au printemps, des lotos, sans oublier la traditionnelle fête de l'école.

L'association tient à remercier les enseignantes pour leur engagement auprès des enfants et pour leurs projets. Merci à la mairie pour le soutien matériel et financier, merci aux précieux membres actifs et parents pour leur mobilisation ! Enfin un merci particulier à Thierry BUTTAY, chef cuisinier, pour son professionnalisme et sa générosité.

Amicalement,

Toute l'équipe de l'association,

Merci et à bientôt.
Le Président - Fred EDMOND

Le Bureau

Président : Frédéric EDMOND
Vice-Présidente : Nathalie QUEROIS
Trésorier : Antoine POUAPON
Vice-Trésorier : Florian CHERUBINI
Secrétaire : Dominique PINEIRO
Vice-Secrétaire : Nadine WENDLING
Membre : Myriam GAUTHIER
Membre : Fabrice DELERCE

Le Jardin des Sons

Un nouveau chef,
Sébastien CHATELAIN



Le groupe vocal mixte du Jardin des Sons est basé à Neuvecelle depuis sa création en 2001 par Guy JACQUIER, son chef de chœur. La saison 2012-2013 fut encore une année riche en événements pour les quelque quatre-vingt-deux choristes (dont une trentaine d'hommes) originaires de Neuvecelle bien sûr mais également des bords du lac, du plateau de Gavot ou encore des vallées voisines. Elle les a conduits de l'église de Châtel en décembre dernier à la fête de la musique du 22 juin 2013 organisée par Neuvecelle Loisirs et Culture mais aussi à l'église d'Evian le 8 juin en compagnie de la chorale Atouchoeur.

La saison 2013-2014 apporte, quant à elle, son lot de nouveautés au Jardin des Sons puisqu'il se produira sous la baguette d'un nouveau chef, Sébastien CHATELAIN, originaire de Vailly. Ce dernier remplace en effet Guy JACQUIER qui a décidé de prendre une année sabbatique. La passation de présidence entre Christophe ANDRÉO et Josiane JACQUIER en est une autre. Le comité a lancé de nouveaux projets s'inscrivant toujours dans la vie associative locale avec la participation du Jardin des Sons à la prochaine fête de la musique organisée par NLC le 22 juin prochain et déjà un concert qui a eu lieu le samedi 30 novembre dernier à l'église d'Evian avec l'orchestre Fa Bémol. Le groupe vocal, accompagné de ses fidèles musiciens, a une nouvelle fois conquis son public.

Donneurs de sang

2013, un bon cru dans tous les domaines



Equipe féminine à la course de rame d'Amphion avec les nouveaux tee-shirts



Médaille de Michel REBET



Les médaillés du 45ème anniversaire



Quelques schtroumfs rouges à la goutte de sang

Tout d'abord, notre premier acte, le don du sang :

pour la deuxième année, nous avons eu 5 collectes qui ont permis à 479 personnes de se présenter (- 36 par rapport à 2012), dont 18 nouveaux, pour récolter 430 poches de sang, soit 21 dons de moins : une petite diminution par rapport à l'an passé. Nous avons une crainte puisque, depuis le 1er janvier 2013, l'EFS nous interdit de servir des boissons alcoolisées, mais les Neuvécellois sont généreux et, malgré quelques remarques, sont venus pour donner à ceux qui en ont besoin et non pour « boire un bon coup ».

Ensuite, les activités conviviales, outre les rencontres avec les autres associations de donneurs de sang (ski, balades pédestres, courses de rames, ...). Fin mars, nous avons participé au record mondial de la plus grosse goutte de sang sur le stade des Alpes à Grenoble. Malgré 3 200 participants, le record n'a pas été atteint mais la réussite a été dans la mobilisation et la rencontre de tous ces donneurs de la région. Nous avons organisé en juin un week end en Champagne, avec visites de Troyes, de Colombey-les-Deux-Églises, de caves, de vignobles, dégustation et bonnes soirées... Nous avons été aussi mobilisés pour la coupe Icare (rassemblement de parapentistes) à Saint-Hilaire-du-Touvet en Isère pour tenir un stand et distribuer des tee-shirts pour la promotion du don du sang.

Et l'implication et la motivation des membres du comité : Michel REBET pour ses 25 ans passés à l'Union Départementale s'est vu décoré de la croix de commandeur de l'ordre du mérite du sang. Bernard FRENOUX, René CHRISTIN et Jacques ALLEGRA sont particulièrement actifs au sein de l'UD et de la Région Rhône Alpes.

L'année s'est achevée par la célébration du 45^{ème} anniversaire de l'association, créée en 1968 par Antoine LAZARETH (tout juste décédé il y a 10 ans) avec Michel REBET, qui quitte le comité et à qui le comité a remis un bon voyage pour ses 45 ans de présence. Des médailles et diplômes de reconnaissance ont été remis aux retraités (71 ans) et aux plus de 25 dons (19 personnes), 45 dons (3 femmes), 60 dons (3 femmes), 75 dons (2 hommes) et 100 dons (2 hommes).

Vous voyez, notre association est active et pour la faire vivre à ce rythme, nous avons besoin de vous qui êtes en bonne santé aux 5 collectes de 2014 qui débutent le **lundi 6 janvier**. Nous vous attendons aussi à notre traditionnel **loto le samedi 18 janvier** afin de nous aider à offrir toute la convivialité si reconnue à notre association.

Merci à tous, restez en bonne santé, soyez fidèles à nos 5 collectes et à nos activités. C'est grâce à vous que des personnes vivent. Un jour, vous en aurez peut-être besoin. Pensez-y toujours...

SANG DONNE = VIE SAUVÉE

COME N'DANSE

Danse loisir
Danse plaisir
Danse élégance

Danses de bal
Danses de boîte
Danses de salon

L'association « COME N'DANSE » revit avec un nouveau bureau

Venez danser avec nous et rencontrer de nouveaux amis
Rock, valse, tango, cha cha, paso doble etc...

Tous les mercredis à la Maison des Associations de Neuvecelle.

- de 19h45 à 20h45 : cours de base

Il s'adresse plutôt aux débutants. Comme son nom l'indique, on y travaille toutes les positions de base et on apprend à danser pour sortir en boîte ou au bal.

Cependant, le cours de base est recommandé pour les danseur(se)s confirmé(e)s.

- de 20h45 à 21h45 : cours de figures

Le cours de figures s'adresse à des élèves confirmés, à ceux qui ont envie de mieux danser, aux amoureux de la danse. On y approfondit les danses du cours de base et on ajoute des figures. On y travaille des danses moins usitées comme le quick step ou la rumba. Le seul critère est d'être capable de suivre sans ralentir le cours.



Tarif unique pour une heure ou deux :

160 euros à l'année par personne
(payable en une ou plusieurs fois)

Appelez Elisabeth au : 06 08 17 25 84

TANGOLINO

Au départ étaient l'amitié et une même passion : le Tango argentin. Ainsi est né TANGOLINO : Un rêve qui a pu s'incarner grâce au chaleureux accueil de notre dynamique municipalité. Notre souhait : faire partager ce bel art, qui associe danse et poésie, musique et émotion, partage et connexion...

Nos professeurs :

Barbara KAPPELER

Professeur, créatrice et gérante de l'école de danse Kap'Danse. Diplômée Suissdance.

Member of International Dance Teachers Association.

Métier-passion, Barbara enseigne la danse quelques années puis fonde sa propre école Kap'Danse en 1993. Avec Armand son partenaire, elle participera avec succès à de nombreuses compétitions en danses standard. Si Barbara enseigne aujourd'hui «quasiment tout ce qui se danse à deux», elle réserve avec Didier STAUFFER, une place toute particulière pour le Tango Argentin.

Didier STAUFFER

Après une solide formation en danse classique et contemporaine à l'École de Danse de Genève et Ballet Junior, Didier suit ensuite l'enseignement de danses de couple latines et standards à la Chaux de Fonds. Il découvre le tango argentin lors d'un spectacle et se forme à Genève puis à Buenos Aires où il séjourne régulièrement pour se perfectionner auprès d'éminents maestros. Didier enseigne le Tango Argentin avec Barbara depuis 2011. Détenteur d'un diplôme fédéral, Didier attache une grande importance à l'approche pédagogique autant qu'au ressenti de l'apprenant.

TANGOLINO organise des stages de Tango argentin un samedi par mois pour élèves débutants, intermédiaires et avancés. Horaires en fonction des niveaux : de 10h30 à 17h30.



Pratiques : (initiation, révision cours et danse) les lundis de 19h30 à 22h00 à la Maison des Associations, 520 avenue de Maxilly. Animées par Martine et Luis.

Renseignements au tél. : 06 76 44 88 25

www.facebook.com/tangolinochablais

La présidente, Martine REGNIER

Ecole Maternelle & Élémentaire

A l'école de Neuvecelle, on danse ! ■

Depuis quelques années déjà, Pascale TERSOGLIO, professeur de danse, intervient auprès des élèves aussi bien en maternelle qu'en élémentaire apportant ainsi son savoir-faire professionnel. Elle adapte avec brio son répertoire musical en fonction des thèmes choisis par les enseignantes et l'âge des enfants.

Chaque année, ce long travail (les décors et les costumes sont réalisés en classe) est présenté lors du spectacle de fin d'année pour le plus grand plaisir de tous.

Les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire
Novembre 2013 pour l'année scolaire 2012-2013

Ecole maternelle ■



Ecole élémentaire ■



Actualités



Le Bus Scolaire



Le ramassage scolaire a pris un nouveau tournant en cette rentrée. En effet, Jean-Pierre FAVRAT, Directeur des Services Techniques, s'est mis en quête du nouveau bus et a en a imaginé le décor. Les enfants et parents sont conquis !

Photo : Daniel BLANC, chauffeur, Sylvie BESSON, maire-adjointe aux affaires scolaires, et Marc POLETTI, chauffeur.

La commune primée pour son aménagement des berges du lac



Jean-Pierre FAVRAT a reçu pour la commune, jeudi 28 novembre, un prix spécial pour la reconquête du littoral dans le Cadre du concours Départemental Paysage, Fleurissement et Cadre de vie.

Photo : Daniel BLANC et Pascal CAMBIANICA, spécialistes des aménagements paysagers des Services Techniques.

« Jardiniers en herbe »



Dans le cadre de l'agenda 21, le verger communal a pu voir ses premières plantations le 3 décembre dernier dans le Parc Clair Matin. Différentes classes du groupe scolaire, accompagnées des employés des Services Techniques ont donné les premiers coups de pelle pour planter quelque 29 espèces d'arbres fruitiers.

CM2 2012-2013

Ils sont rentrés au collège en septembre ■



Qui reconnaissez-vous?



Conseil Municipal 1984

Au premier plan, assis :

M. Louis DURET, Maire entouré par les adjoints : à gauche, MM. Charles PERNET et Joseph DEGRANGE ; à droite, M. Antoine LAZARETH et Mme Chantal DEVOUASSOUX.

Au second rang, de gauche à droite : MM. Adrien BENEDE, André GRANJUX, Mme François BEETSCHEN, MM. Gérard BEAUGHEON, Robert FLORET, Michel BONNEVIE, Philippe GIRAUD, Jacques LACROIX et Serge FOREL.

Au troisième rang, de gauche à droite : MM. Francis GRIMONT, Pierre PAGNIER, Etienne CHAPUIS, Jean VERDIER et Michel BIOLLEY.



NEUVECELLE
Commune d'Europe

Mairie

42, av. de Verlagny
74500 NEUVECELLE
TÉL. : 04 50 75 03 45
FAX : 04 50 74 66 65